



DANNE et QUATRE VENTS



Bulletin municipal n°30
Décembre 2018

www.danneetquatrevents.fr

SOMMAIRE

Le Mot du Maire	page 3
L'Etat civil	page 4
Les Travaux à travers le village	page 5
Les Finances de la Commune	page 8
Des Projets pour notre village	page 10
Arrêt de bus et sécurité	page 11
Journée de citoyenneté 2018	page 12
Cérémonie du 11 novembre	page 13
Peinture au fusain de l'église de Danne et 4 Vents	page 13
Les Brioches de l'Amitié	page 14
Mieux vivre ensemble	page 14
Les compteurs Linky	page 15
Départ à la retraite de Francine Jacob	page 16
Les Aînés à la table de la municipalité	page 17
Le Schéma de Cohérence Territoriale : SCOT	page 18
Tarifs des locations de l'Espace Culturel	page 19
Le Comité de Gestion de l'Espace Culturel	page 20
Les Sapeurs-Pompiers	page 21
Maisons fleuries	page 22
La Vie de l'école	page 24
Le Périscolaire	page 29
La Société des Arboriculteurs	page 30
L'Association Sportive	page 32
La Chorale Chantadanne	page 35
Sport Loisirs Club - SLC	page 38
Touguézeur	page 40
Le Club de l'Amitié	page 41
Association des Donneurs de Sang Bénévoles	page 42
Pôle Déchets du Pays de Sarrebourg	page 44
Liste des Associations et Infos pratiques	page 46
Agenda 2019	page 47



Chère Danne-ventoise, Cher Danne-ventois,

L'entrée dans une nouvelle année est un moment particulier où se dessinent et où s'expriment des projets et des vœux. C'est aussi l'occasion de faire un bilan de l'année écoulée.

Vous le savez, nous évoluons dans un contexte économique difficile, avec une raréfaction des aides publiques et une baisse des dotations. Au regard de ce constat, l'action municipale est un long chemin passionnant mais difficile.

Malgré ce contexte et grâce à la volonté et à la détermination de tous les élus, le chantier de la rue du Roth a pu être terminé avant l'hiver. J'adresse mes remerciements aux Conseillers Municipaux et aux Adjointes pour leur engagement et leur disponibilité. Merci au bureau d'études et aux entreprises qui ont œuvré en harmonie avec les élus et les riverains. Mille excuses aux habitants de la rue et merci pour leur compréhension.

- Depuis le 1er janvier 2018, la commune a transféré la compétence assainissement à la communauté des communes du Pays de PHALSBOURG.

- L'installation de la fibre optique courant 2019 permettra d'améliorer considérablement nos accès au numérique. Ce dossier relève de Moselle Fibre.

- Les élections européennes auront lieu le 26 mai 2019. Nouveauté les électeurs pourront s'inscrire jusqu'au 31 mars 2019. Toute nouvelle inscription entrainera automatiquement la radiation de la liste précédente.

Le 31 mai 2018, nous avons fêté le départ à la retraite de Madame Francine JACOB qui a passé 38 ans au service de notre commune en tant qu'adjoint technique au sein des écoles élémentaires et de la Mairie. Merci Francine pour ton sens des responsabilités et pour toutes tes qualités que tu as su mettre au service de la collectivité. Madame Eliane HOULLE, agent d'entretien à l'Espace Culturel va également prendre sa retraite à la fin de l'année 2018. Nous la remercions pour la qualité de son travail et pour toutes les années passées au service du Comité de Gestion de l'Espace Culturel. Bonne retraite à toutes les deux.

C'est Madame Hatice GULER qui a repris le poste d'adjoint technique au niveau des écoles et de la Mairie. C'est également elle qui sera en charge du nettoyage de l'Espace Culturel à compter du 1er janvier 2019. J'en profite pour lui souhaiter la bienvenue au sein de notre équipe.

Nous avons aussi eu le plaisir d'accueillir Madame Déborah SPITZ, remplaçante de la directrice du périscolaire. Directrice depuis plusieurs années au sein d'une autre commune, elle a mis très rapidement sa compétence au sein du périscolaire. Pour la seconder en cas de dépassement du nombre d'enfants (au-dessus de 10), la commune a eu le plaisir d'accueillir Madame Mélodie MERTZ depuis le

1er septembre 2018. Cet agent assure des fonctions d'adjoint d'animation pour une durée hebdomadaire fixée en fonction des besoins au niveau du périscolaire. Bienvenue à vous deux.

N'oublions pas le personnel communal qui travaille toute l'année pour notre commune, les membres du Conseil Municipal qui œuvrent pour la réalisation du bulletin municipal, les membres de la commission du fleurissement. Un grand remerciement à toutes ces personnes.

Mes remerciements vont aussi à tous ceux qui donnent de leur temps à la commune, les présidents et bénévoles des associations, ainsi que les Danne-Ventouses et les Danne-Ventois qui ont participé à la journée citoyenne.

J'adresse mes remerciements à l'ensemble du personnel enseignant pour la qualité de leur enseignement, et je souhaite la bienvenue à Madame Cécile LITSCHER la nouvelle directrice de l'école.

Mes derniers remerciements sont pour Monsieur Jean-Pierre PATTE. Depuis 2011, il est bénévole en tant que responsable de l'Espace Culturel. Il va rendre son flambeau à la fin de l'année 2018.

Bienvenue aux familles qui viennent de rejoindre notre village. Je salue votre arrivée et je vous rappelle que nous sommes à votre disposition afin de vous rendre la vie à DANNE ET QUATRE VENTS agréable. Bienvenue aux 7 nouveaux nés, félicitations à l'unique couple qui a uni sa destinée dans notre commune, et aux 2 couples qui se sont pacés.

Je voudrais avoir une pensée pour tous ceux qui nous ont quitté dans l'année écoulée, pour ceux qui ont des problèmes de santé, pour ceux qui souffrent et qui sont dans la peine.

Au nom du Conseil Municipal et du personnel communal, je vous présente à vous toutes et tous, ainsi qu'à toutes celles et tous ceux qui vous sont chers, mes vœux les plus chaleureux, les plus sincères de bonheur, de joie et de santé et de prospérité pour l'année 2019.

Jean-Luc JACOB,
Maire.



L'Etat Civil 2018 *(arrêté au 28.11.18)*



Naissances

- MEHLINGER Mila le 21.12.2017 - 85 Grand'rue
- WEBER Charlie le 15.03.2018 – 6 Rue de Phalsbourg
- MOUSSEL Lizéa le 14.08.2018 - 16 Rue de la Fontaine
- DORSI Maxence le 21.09.2018 – 15 Rue des Saules
- WATZKY Camille le 08.11.2018 - 3 Rue des Jardins
- ALTERMATT Martin le 11.11.2018 - 22 Rue des Saules
- DI MARTINO Luna le 28.11.2018 - 9 rue des Jardins

Félicitations aux heureux parents.

Mariages

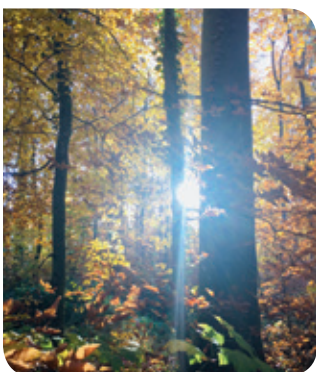
- MERTZ Christophe et FUHRMANN Mélodie le 09.06.18

Beaucoup de bonheur aux jeunes mariés.

Pacs

- FIEGEL Jérémy et BIEHHLER Déborah le 18.06.18
- PFEIFFER Emmanuel et BARATA Marie le 26.11.18

Beaucoup de bonheur aux jeunes pacsés.



Décès

- Léon SCHEFFLER - 85 ans, décédé le 03.02.18 - 37, rue du Château
- Alice HASSENFRAZ veuve ROTH - 92 ans, décédée le 03.03.18 - 8, rue de la Forêt
- Albertine FREMERY ép. MADELAINE - 80 ans, décédée le 22.03.18 - 72, Grand'Rue
- Anne Marie GESCHWIND ép. WALTER - 75 ans, décédée le 12.07.18 - 4, rue du Presbytère
- Marie-Anne REMEN ép. SCHEFFLER - 75 ans, décédée le 23.09.2018 - 38, Grand'Rue.

Nous renouvelons toutes nos condoléances aux familles.

Inscription en Mairie - Rappel

L'inscription en Mairie est obligatoire dans les trois départements d'Alsace-Moselle conformément aux trois ordonnances des 15, 16 et 18 juin 1883, prises par les Présidents des trois districts concernés pendant l'annexion allemande.

Inscription sur les Listes Electorales

L'inscription sur la liste électorale n'est pas automatique (sauf pour les jeunes atteignant leur majorité et ayant effectué le recensement militaire) ; elle relève d'une démarche volontaire. Un répertoire électoral unique (REU) sera institué en 2019. Ce répertoire électoral unique géré par l'Insee en partenariat avec la commune permettra une plus grande souplesse dans l'actualisation

des listes électorales. Chaque électeur aura un identifiant national d'électeur qui sera unique et permanent.

Pour l'électeur, le principal changement est la suppression de la date limite de dépôt d'une demande d'inscription fixée au 31 décembre : actuellement, passé cette date et sauf dans des cas bien définis, l'électeur ne peut voter à aucun scrutin de l'année suivante. Les électeurs pourront s'inscrire jusqu'à 6 semaines avant un scrutin.

En 2019, les électeurs pourront s'inscrire jusqu'au dernier jour du deuxième mois précédent un scrutin. Ainsi, pour les élections des représentants au Parlement européen, ils pourront s'inscrire jusqu'au 31 mars 2019. Toute nouvelle inscription entraînera automatiquement la radiation de la liste précédente.



Les Travaux à travers le village...

Le suivi régulier des chantiers en cours et des différentes missions confiées aux agents communaux constitue une charge de travail non négligeable pour le Maire et ses adjoints. En 2018, seul le gros chantier de la Rue du Roth a pu attirer l'attention des administrés. Et pourtant, semaine après semaine, des travaux d'entretien et de fonctionnement nécessitaient une attention particulière, même si cela n'était pas directement visible aux yeux des habitants.

Deux investissements d'ordre administratif ont été réalisés :

L'achat d'un photocopieur pour la mairie, au coût TTC de 5.040,00 €, et l'acquisition d'une armoire pour le fonctionnement du périscolaire pour un montant de 487,20 €. Ces deux achats n'ont bénéficié d'aucune subvention.



Des interphones ont été installés dans certains locaux communaux, à savoir : à la Mairie, aux écoles maternelles et élémentaires et au périscolaire. Le coût en a été de 3.834,00 € TTC, subventionné par la DETR à hauteur de 60 %. Cet investissement répond à un souci de sécurité pour le personnel de ces structures et aussi pour les enfants qui y sont accueillis. Chacun comprendra le bien-fondé de cette initiative dans un monde où incivilités et terrorisme font trop régulièrement la une des journaux et que nos zones rurales ne sont plus épargnées.



Interphone écoles

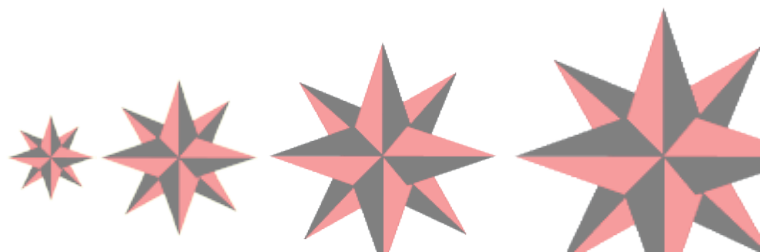


Interphone Mairie



Vidéophone Mairie

La cage d'escalier menant vers la salle du conseil Municipal a été remise en peinture pour un coût non-subventionné de 1.045,80 € TTC.



Les Travaux à travers le village...

Le gros chantier de l'année, qui n'a échappé à personne a été l'aménagement de la Rue du Roth :

Son coût global est de 485.987,47 € TTC. Il se décompose en deux lots principaux :

- 1) Les travaux de voirie et de réseaux humides qui ont été réalisés par l'entreprise KARCHER de Drulingen pour un montant de 330.808,67 € TTC
- 2) Les travaux de réseaux secs réalisés par l'entreprise EST RESEAUX de Phalsbourg, pour un montant de 155.178,80 € TTC. Ces travaux sont subventionnés au titre de l'art. 8 par ENEDIS sur la partie électricité (montant éligible de 75.000,00 € mais montant de la subvention non connue à ce jour).

La totalité des travaux a obtenu une subvention AMITER par le Conseil Départemental d'un montant de 50.000,00 €.

Ces travaux ont duré toute l'année 2018, mais le projet a été initié bien avant. La convention pour prestation d'assistance technique à maîtrise d'ouvrage avec MATEC a été signée le 05 octobre 2015. L'ouverture des plis pour le bureau d'études a eu lieu le 07 octobre 2016 et celle des plis pour les travaux le 05 septembre 2017. Et c'est enfin le 05 février 2018 que le début des travaux a eu lieu sur le terrain.

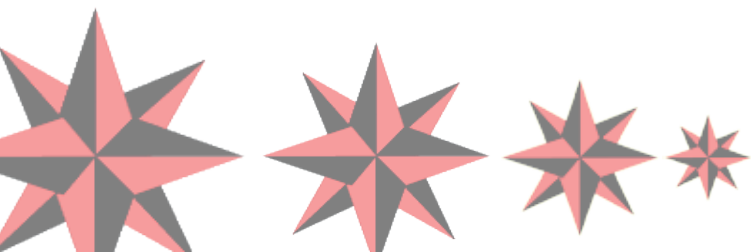
Dans les faits, il ne s'agissait pas que de la construction d'une rue. Des habitations étaient déjà implantées et il a fallu effectuer de nouveaux branchements. L'assainissement s'est révélé être particulièrement compliqué en raison d'une trop faible pente d'écoulement et il a fallu intervenir préalablement dans la Rue du Stade pour solutionner le problème.

Le château d'eau, petit monument emblématique à l'entrée du village, ne faisait plus office de « réservoir d'eau potable » depuis bien longtemps : sa seule fonction était de constituer une « réserve incendie ». Il accusait de nombreuses faiblesses, des fuites, et l'on ne pouvait plus le conserver en l'état.

Mais on ne pouvait pas le détruire sans installer préalablement une nouvelle réserve incendie de capacité équivalente. Une cuve souterraine d'une contenance de 120 m3 (réserve d'incendie imposée par le SDIS) a été implantée près de la météo le 20 février 2018.

Les étapes suivantes du chantier ont été l'enfouissement des réseaux d'assainissement, la pose des réseaux secs et la destruction du château d'eau.

Il a fallu inclure dans le projet une aire de retournement pour permettre au camion-poubelle de faire demi-tour. C'est au niveau de l'ancien château d'eau qu'elle a été implantée, car le camion n'aurait pas pu poursuivre son parcours au-delà de cette limite, la chaussée devenant trop étroite et l'angle de la rue étant trop serré, sur la seule base des terrains dont la commune a pu être propriétaire



Les Travaux à travers le village...

A ce stade des travaux, il a été nécessaire de construire un mur de soutènement tout le long de la propriété de la famille ECK. Ensuite seulement, il a été possible de réaliser les travaux de préparation de la voirie avant pose du macadam.



Les places de parkings alentours de la météo et du stade avaient été gravillonnées, dans un esprit tout à fait louable, pour éviter de trop « bétonner ». Mais il fallut se rendre à l'évidence que les petits cailloux rouges posaient problème pour l'entretien de l'Espace Culturel. Il a donc été décidé de profiter de ces travaux pour recouvrir ces parkings d'une couche de bitume. Une réserve foncière a été créée le long de la météo, côté ouest, pour servir ultérieurement d'éventuelle extension de places de stationnement.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, un compromis d'achat est en cours en vue d'acheter à Météo France une petite emprise de terrain, afin de régulariser l'agrandissement de l'angle de la chaussée qui a été effectué pour permettre aux camions de mieux prendre le virage.

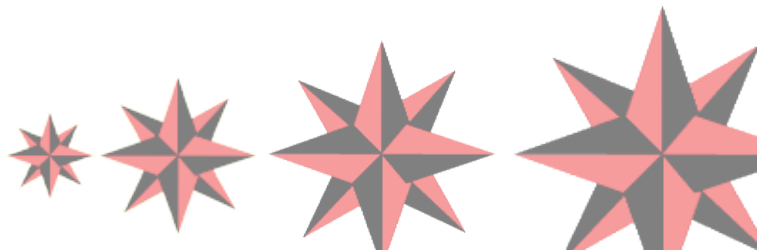
La chaussée sera à double sens de circulation jusqu'à l'aire de retournement, puis en zone piétonne jusqu'au 2 rue du Roth. Une signalisation adéquate sera mise en place rapidement.

La pose de l'enrobé a eu lieu mi-novembre et les premiers promeneurs ont pu parcourir cette belle allée sous un beau soleil d'automne. Le chantier aura été long, avec les périodes de congés des différentes entreprises, mais il a bénéficié de conditions climatiques exceptionnelles sans aucune grosse flaque d'eau. Durant l'été, sur les nombreux dépôts de terre végétale entassée en attente de répartition, des centaines de plants de tomates ont poussé et ont produit de beaux fruits qui ont fait le bonheur des habitants du quartier et des passants.

La Municipalité s'excuse auprès des riverains pour la gêne occasionnée pendant ces travaux et aussi pour la durée du chantier, elle remercie les riverains pour leur patience.

La Rue du Roth à présent terminée offre un accès agréable et sécurisé en direction de l'Espace Culturel et de la zone résidentielle attenante dont les terrains seront proposés à la vente prochainement. Les futures constructions devraient modifier notablement l'aspect de l'entrée est du village.

Par délibération du 30 juillet 2018, le Conseil Municipal a fixé le prix de l'are à 5 723,00 € (PVR non comprise). La PVR actualisée avec le dernier indice connu à ce jour est celui d'avril 2018 qui est de 12,77 € TTC par m² de terrain, soit 1 277,00 € de l'are. Le montant total à payer est de 7 000,00 € par are.

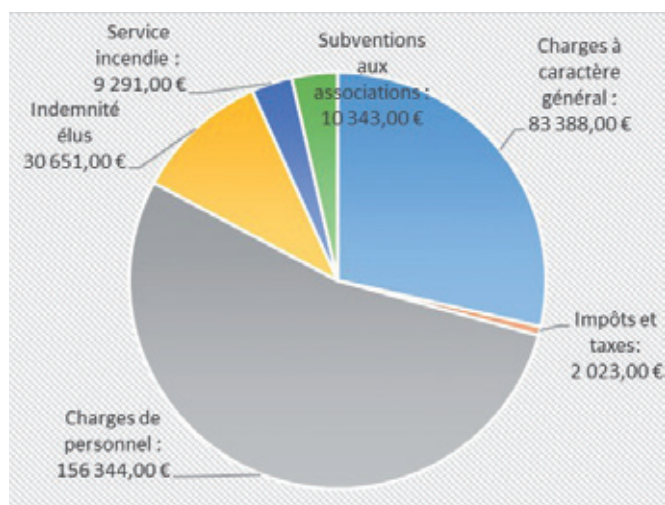


Les Finances de la Commune

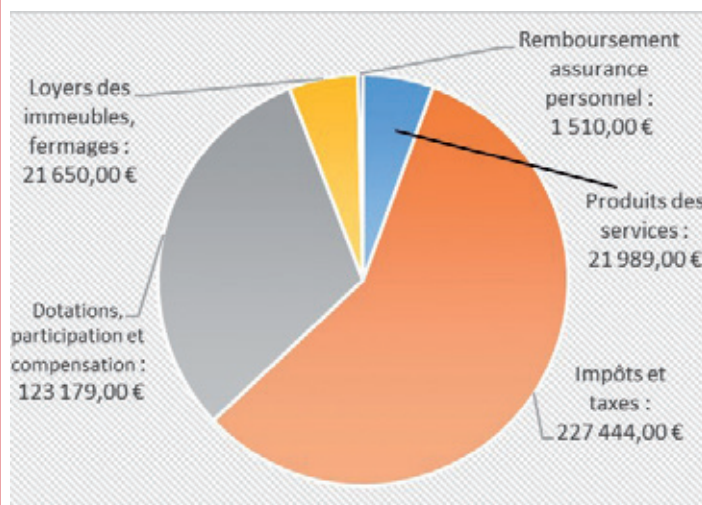
(Les chiffres sont arrêtés à la date du 9 novembre et estimés du 10 novembre au 31 décembre)

Le Fonctionnement

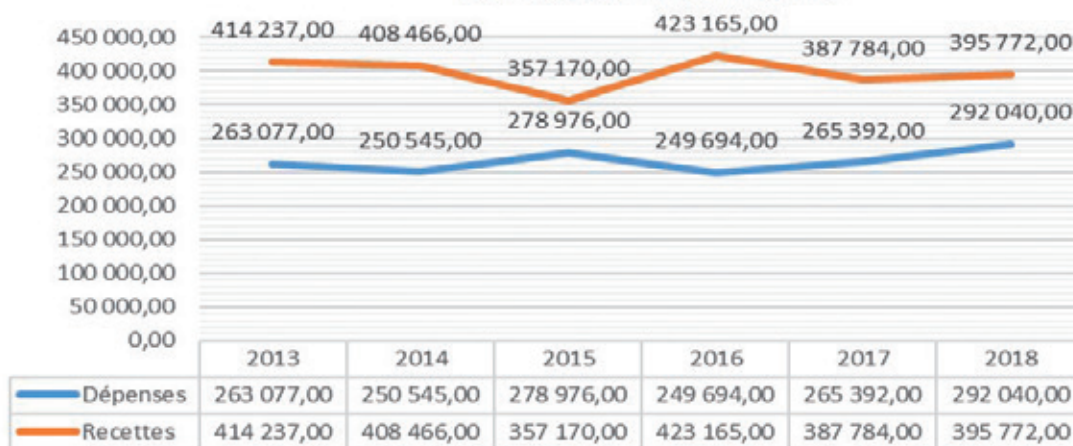
Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement



Evolution des dépenses et recettes de fonctionnement



La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, le fonctionnement des écoles, l'éclairage des rues, les subventions versées, les salaires du personnel municipal, les indemnités versées aux élus et les intérêts des emprunts à payer. Depuis septembre 2017, la mise en place du périscolaire augmente considérablement les frais de fonctionnement.

Bilan de l'année scolaire 2017-2018 (de septembre 2017 à juin 2018) pour le périscolaire :

Dépenses de fonctionnement :	34 533,69 €
Recettes de fonctionnement (paiement des parents + CAF) :	- 13 471,89 €
Coût de fonctionnement pour l'année scolaire :	21 061,80 €
Perte loyer logement au-dessus école :	+ 6 600,00 €
Dépenses investissement année 2017 :	+ 6 649,08 €
Déficit année scolaire 2017-2018 :	34 310,88 €

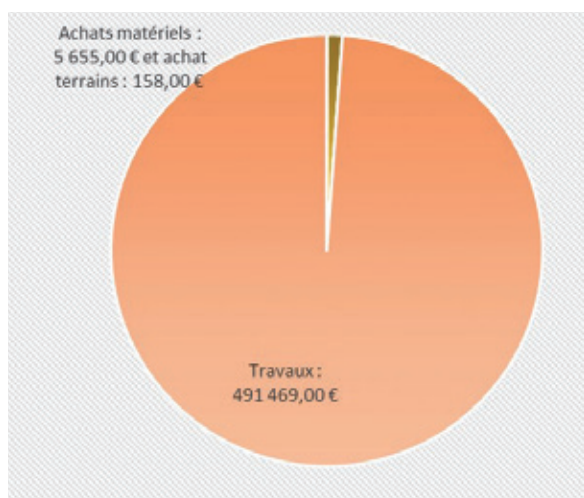
Au premier rang des recettes figurent les impôts locaux. Les autres recettes proviennent principalement de l'Etat, des loyers et fermages.



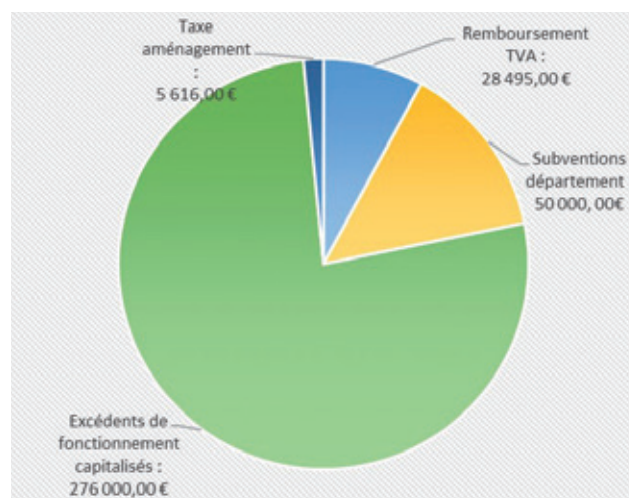
Les Finances de la Commune

L'Investissement

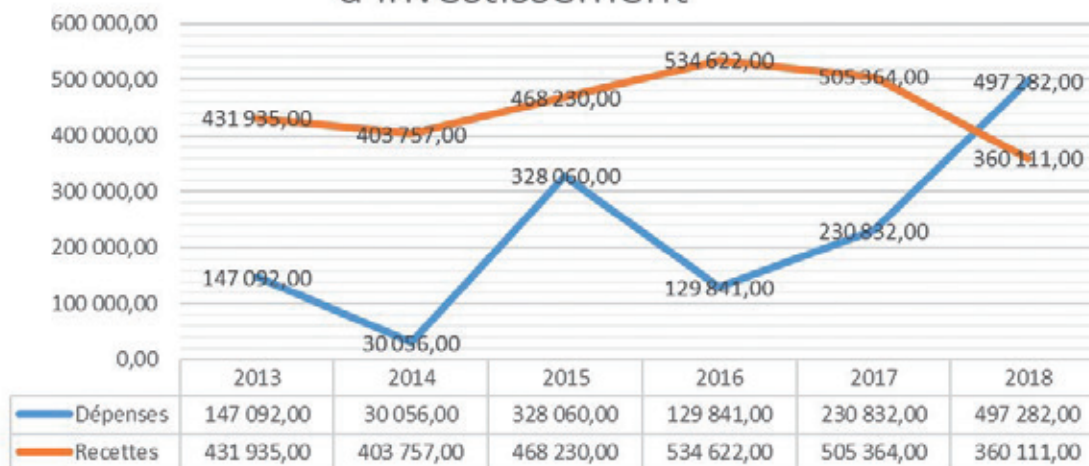
Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement



Evolution des dépenses et recettes d'investissement

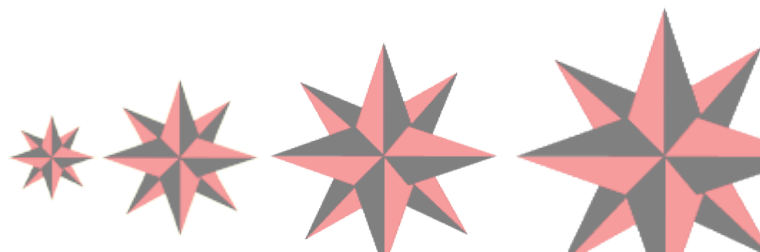


La commune n'a plus d'emprunt depuis juillet 2016.

Les gros travaux d'investissement de la commune au courant de l'année 2018 sont les suivants :

- L'achat d'armoires pour le périscolaire,
- La mise en place d'interphones pour les écoles, le périscolaire et la mairie,
- La mise en peinture de la cage d'escalier menant vers la salle du Conseil Municipal,
- L'aménagement de la rue du Roth,

Les recettes sont constituées de la subvention perçue pour l'aménagement de la rue du Roth, la récupération de la TVA sur les travaux de l'année 2017, la taxe d'aménagement et le virement de la section de fonctionnement.



Des Projets pour notre village...

Travaux rue du Château

Aménagement et embellissement de la placette pour un montant de 8 877,00 € HT, soit un TTC de 10 652,40. Une subvention d'un montant de 1 710,00 € a été accordée par le Conseil Régional GRAND EST.

Piste cyclable

Il est projeté la mise en place d'une piste cyclable reliant la Commune de DANNE ET QUATRE VENTS à PHALSBOURG. Il est impératif d'acquérir du terrain le long de la route nationale existante pour que ce projet puisse aboutir. Si ce projet voit le jour, il devrait se faire en partenariat avec la commune de PHALSBOURG et la Communauté des Communes du Pays de PHALSBOURG.



Fibre optique

Elle sera mise en place courant de l'année 2019 et devrait être fonctionnelle en novembre 2019. Ces travaux sont chapotés par la Communauté des Communes du Pays de PHALSBOURG qui a donné la compétence à Moselle Fibre.

Jardin de l'école maternelle

Mise en place d'une clôture autour du jardin de l'école maternelle pour un montant de 3 452,70 € HT, soit un TTC de 4 143,24 €. Ces travaux seront réalisés par l'entreprise SCHERTZ de BERTHELMING.

Trottoirs défectueux

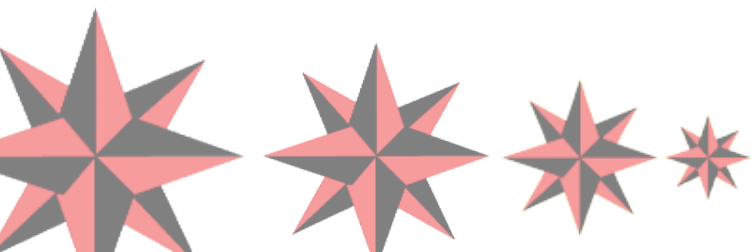
Une partie des trottoirs est défectueuse dans la Grand'Rue entre la maison SCHEFFLER n° 12 et la maison DAMITIO n° 18. Les travaux d'un montant HT de 21 908,00 €, soit un TTC de 26 289,60 € vont être réalisés au cours de l'année. Le Conseil Départemental a accordé une subvention d'un montant de 3 000,00 € pour la réalisation de ces trottoirs.

Feux tricolores et signalétique

La commune projette de mettre en place un feu tricolore récompense à hauteur de la Mairie à la sortie de la rue de l'église. Les devis sont en cours de réalisation auprès de différentes sociétés. La Commune va déposer des dossiers de demande de subvention DETR et amende de police.

Le feu tricolore situé dans la Grand'Rue en venant de SAVERNE a déjà généré plusieurs accidents de la circulation. Actuellement un feu clignotant est en place dans le sens SAVERNE-PHALSBOURG pour avertir les automobilistes d'un feu tricolore. Ce feu clignotant n'est pas suffisant car au cours des dernières années nous avons constaté plusieurs accidents. C'est la raison pour laquelle la commune a décidé la mise en place d'un panneau lumineux renforcé « feux tricolores » afin de sécuriser ce croisement.

Le Conseil Municipal a également décidé de créer 6 passages pour piétons dont 5 se situent dans la Grand'Rue et 1 au carrefour de la rue de l'église et rue des Mirabelles. Le marquage au sol d'un panneau priorité à droite est prévu rue de la Fontaine.



Arrêt de bus et sécurité

Depuis toujours la ligne de bus N° 410 du Réseau 67 s'arrêtait le long de la départementale D604 au détriment du confort et de la sécurité des usagers et ce malgré la gare routière toute proche située place de la mairie.

Fort de ce constat la municipalité a décidé de demander à la société délégataire du transport en commun de déplacer les deux arrêts de bus de la grand'rue vers la place de la mairie. Cette demande nous a été refusée, le transporteur arguant la perte de temps pour quitter l'axe principal pour accéder à l'arrêt de bus puis se réinsérer dans le flux de circulation.

Loin de nous décourager, nous avons contacté l'association ADRESS qui défend les usagers des transports puis nos élus régionaux et après plus d'un an d'argumentation et à notre grande satisfaction, nous avons eu gain de cause. Depuis le 03 septembre 2018, l'arrêt de bus de la place de la Mairie reçoit les usagers des transports en commun dans un environnement totalement sécurisé.

Encouragé par ce succès une autre problématique sécuritaire s'est ouverte à nous : comment réduire la vitesse sur la départementale et sécuriser le carrefour de la mairie ? Une solution envisagée serait de doter l'axe principal de feux dit de récompense dont le principe est que le feu est rouge en permanence et passe au vert à l'approche de véhicules circulant à moins de 50 km/heure pour en réduire la vitesse. Une autre solution serait la création d'un feu rue de l'église avec une boucle magnétique sur le même principe que l'intersection de la rue de Bonne Fontaine pour faciliter l'engagement des voitures du village vers la départementale.

Ce projet toujours en étude est déjà en cours de chiffrage et conditionné par l'obtention de subvention.



Journée de citoyenneté 2018

Une demi-journée de travail bénévole organisée par la commune a eu lieu le samedi 21 avril. Une vingtaine de Danneventois se sont portés volontaires pour participer aux chantiers proposés par la municipalité.

Plusieurs équipes se sont réparties dans le village pour l'entretien ou l'amélioration du domaine public :

- désherbage du tertre et des abords de la mairie,
- nettoyage des abords de la route départementale,
- désherbage et entretien des abords de la salle communale,
- travaux de maçonnerie devant la salle communale (une dalle en béton a été coulée pour remplacer le parterre de gravier, une plate-forme bétonnée a été préparée pour installer un garage à vélos).

Parmi les divers débris ramassés ce matin-là au bord de la route, trois pneus de camion ont été trouvés dans le fossé, près du parking de l'hôtel des 4 Vents ! Il n'était pas évident de les récupérer dans les broussailles... ni de trouver une déchetterie qui pourra les reprendre.

Pour clore cette matinée citoyenne, le maire et les adjoints ont invité les travailleurs à un barbecue pour les remercier de leur participation et de leur engagement pour la collectivité.

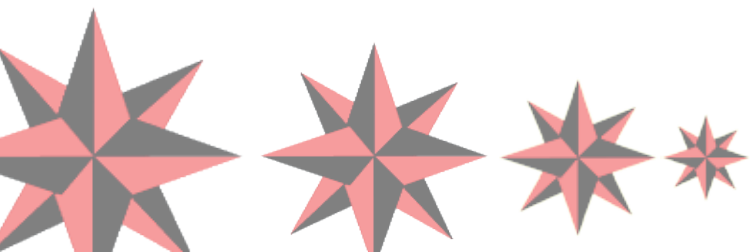


Une matinée de travail avec le Club Vosgien du Pays de Phalsbourg-Lutzelbourg

Le 16 juin 2018, des villageois se sont joints à une équipe du Club Vosgien du Pays de Phalsbourg-Lutzelbourg pour l'entretien du Fouquetgraben et des sentiers autour de Bonne Fontaine.

Ces travaux de débroussaillage, nettoyage, balisage, ... sur notre ban communal n'étaient pour cette association qu'une toute petite partie des plus de 1500 heures de travail effectuées par an sur 220 kms de sentiers à entretenir.

A l'issue de ces efforts, et dans un esprit de détente, un barbecue s'est tenu à la hutte du Fouquet.



Cérémonie commémorative du 11 novembre

100ème Célébration de l'Armistice du 11 novembre 1918

90 adultes et enfants Danne-Ventois étaient présents devant le monument aux morts de notre village. On apercevait 11 pompiers dont le capitaine honoraire Gérard Scheffler, le lieutenant Stéphane Scheffler, chef des pompiers de la caserne de Phalsbourg, le sergent-chef Thierry Hotzmann, la caporale-chef Béatrice Bregler, le caporal-chef Philippe Bregler, le caporal-chef Barthelemy Mehlinger, la caporale-chef Anaïs Merklé, le caporal André Mull, les sapeurs Sophie Holtzmann et William Bregler, on comptait aussi Mr Florian Prior adjudant du 1er HC de Phalsbourg.

Dans le discours de M. le Maire, les noms des soldats Français morts pour la France en 2018 ont été cités sur la demande du Président de la République M. Macron.

Le discours terminé, 20 enfants des classes de CE2, CM1 et CM2 accompagnés de Cécile Litscher la nouvelle directrice de l'école de notre village ont entonné la Marseillaise.

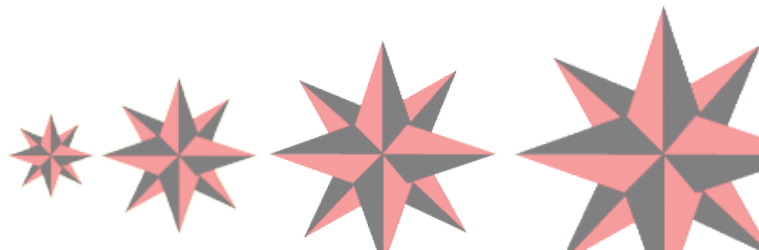
Comme à chaque fois, après la cérémonie M. le Maire Jean-Luc Jacob a invité les citoyens présents, au vin d'honneur à l'espace culturel « Porte de Moselle ».



Peinture au fusain de l'église de Danne et Quatre Vents

Monsieur Jacky EBERHARDT de SAVERNE a fait cadeau au Maire d'un tableau dessiné au fusain représentant l'église de DANNE ET QUATRE VENTS.

Il a trouvé place dans le bureau du Maire. Tous nos remerciements à Monsieur EBERHARDT pour ce magnifique tableau.



Brioche de l'Amitié



La vente des brioches de l'Amitié au profit de l'APEI a rapporté cette année la somme de 840,20 €. Monsieur le Maire remercie les membres du Conseil Municipal qui ont procédé à cette vente.

Un grand merci aux généreux donateurs.

Mieux vivre ensemble

Déjections canines interdites

Régulièrement nous constatons la présence de déjections canines aux abords de la mairie, de l'école, de l'aire de jeux, de l'arrêt de bus, de l'Espace Culturel, le long des routes, au monument aux morts, etc. Outre la dégradation de l'image du village, la présence d'excréments revêt une importance de santé publique par la prolifération de germes potentiellement dangereux pour l'homme.

La réglementation précise que les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal ou privé. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une **amende forfaitaire d'un montant de 68,00 €**. Dorénavant, la Municipalité va verbaliser les propriétaires d'animaux ne respectant pas les consignes ci-dessus. Précision : ce n'est pas le rôle de l'ouvrier communal de ramasser les excréments des animaux. On constate régulièrement des excréments dans le bac des tondeuses à gazon et au moment du débroussaillage. **En conclusion, outre le rappel de ces quelques règles, un peu de bon sens, de respect et du dialogue !**



Par mesure d'hygiène et de sécurité pour les enfants, merci de ne pas déposer les crottes dans la poubelle de l'aire de jeux.

Les règles de la vie de la commune tu respecteras.

Le voisinage tu n'oublieras pas.

L'espace public tu ne saliras pas.

Contre les pollutions tu œuvreras.

Droits et devoirs de chaque usager en zone de rencontre tu accepteras.

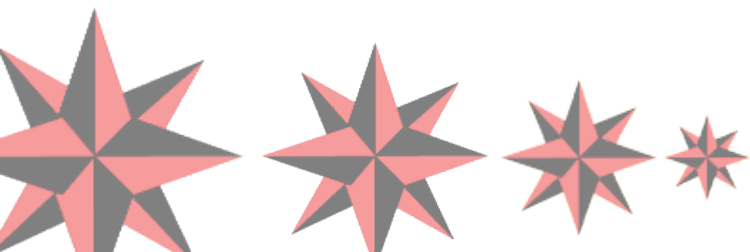
A l'écoute des besoins d'autrui tu resteras.

Avec les forces publiques et les agents des services tu dialogueras.

Associations de proximité tu soutiendras.

Proposition et contrôles de l'action des élus et de l'administration pour la vie paisible du village tu assureras.

Rappels aux services d'état et à la justice pour l'application des lois et règlements des droits du citoyen tu exerceras.



Les compteurs Linky

A compter de juillet 2019, les compteurs électriques de notre commune seront remplacés par la nouvelle génération Linky. C'est l'article L322-8 du code de l'énergie et l'article 29 de la loi de transition énergétique du 17 août 2015 qui se sont positionnés en faveur des nouveaux compteurs, en facilitant notamment leur accès par les gestionnaires du réseau et par extension, leur changement.

Des associations s'opposent à l'installation de ces nouveaux compteurs en prétextant l'exposition aux champs électromagnétiques, l'atteinte à la vie privée, etc

Le juge administratif rappelle que ni le Conseil Municipal, ni le Maire ne peuvent s'opposer au déploiement du compteur Linky. Concernant notre Municipalité, nous ne sommes pas aptes, nous les élus, à affirmer que ces associations ont tort ou raison. De toute manière, les ouvrages de réseaux publics de distribution d'électricité ont fait l'objet d'un transfert à la Communauté des Communes du Pays de Phalsbourg, c'est donc elle qui en a la compétence et la commune n'a plus aucune autorité sur les compteurs Linky.

Le compteur communicant Linky vient en lieu et place de l'ancien compteur, il n'entraîne aucune modification sur la qualité du service rendu et sur le contrat de fourniture d'électricité des clients. La fourniture et la pose du compteur Linky sont prises en charge intégralement par Enedis.

Comment se passera l'installation du compteur chez les administrés ?

Des courriers personnalisés (précisant les coordonnées de l'entreprise de pose) seront envoyés par ENEDIS à chaque client entre 30 et 45 jours avant la date de pose. L'entreprise de pose qui sera missionnée informera le client de son passage 25 jours au moins avant la date prévue. L'opération de remplacement du compteur durera environ 30 minutes. Le compteur Linky sera installé en lieu et place de l'ancien compteur sur les mêmes branchements. Votre présence ne sera nécessaire que lorsque le compteur est situé à l'intérieur du logement.

Avant ce courrier, ne laissez personne changer votre compteur.

Peut-on refuser la pose du compteur Linky ?

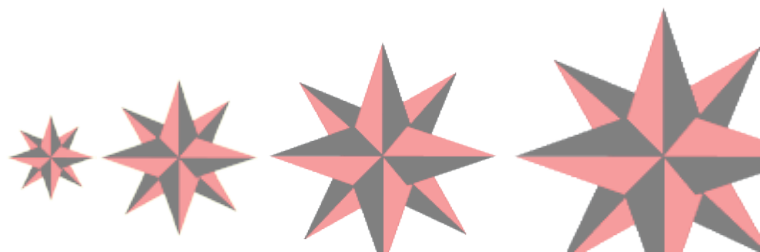
Enedis a mis en place un téléphone Linky afin de renseigner les particuliers à propos du nouveau compteur, son fonctionnement, les démarches, etc.

Que se passe-t-il en cas de refus de l'installation de Linky ?

Hausse des frais d'intervention

La généralisation de Linky engendrera de fait que les interventions physiques seront exceptionnelles. Les techniciens ne se déplaceront qu'en cas de nécessité et non plus pour de simples relèves de compteurs par exemple.

Il est par conséquent évident qu'essayer de refuser le compteur Linky engendrera des frais d'intervention supplémentaires pour les consommateurs. Il s'agira de tous les frais engendrés par le déplacement des techniciens que Linky permet justement d'éviter. Pour les consommateurs n'ayant pas laissé accès à leur compteur pour son remplacement, ENEDIS sera alors en droit de compenser les surcoûts occasionnés par les nouveaux déplacements ponctuels. Le montant de ces prestations annexes n'est par contre pas encore déterminé.



Départ à la retraite de Francine Jacob, adjoint technique

Madame Francine Jacob, après 38 années passées au service de la commune a pris sa retraite le 31 mai 2018. elle était employée dans la commune depuis 1980 en tant qu'adjoint technique pour exercer la mission d'entretien des écoles élémentaires et de la mairie.

Madame Jacob a accompli une longue carrière au sein de notre commune, à savoir :

- du 1er octobre 1980 et jusqu'au 31 mai 1995, une convention lui avait été proposée avec la commune pour 44 heures par mois.

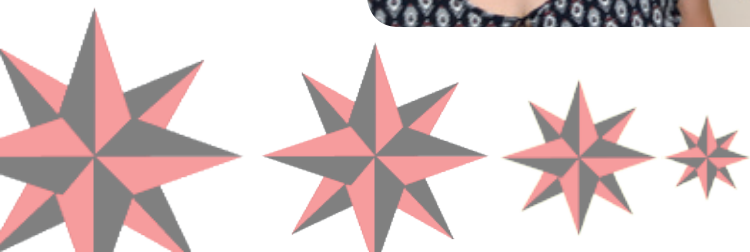
- du 1er juin 1995 au 31 mai 1996, un contrat de travail en tant que stagiaire à raison de 20h par semaine, et du 1er juin 1996 au 31 mai 2018, elle a occupé un poste d'adjoint technique titulaire à raison de 20 h hebdomadaire.

Au courant de sa longue carrière, elle a côtoyé plusieurs maires : monsieur Ernest Geschwind, monsieur Eugène Braun, monsieur Paul Knopf, monsieur Roland Geschwind, et Jean-Luc son époux, maire depuis 2014.

L'entretien des écoles élémentaires et de la mairie exige de la discrétion, de la ponctualité, de l'autonomie et un sens de l'organisation. madame Jacob avait toutes ces qualités pour exercer ce travail : sérieuse et consciencieuse, elle a toujours réalisé son travail avec professionnalisme, rigueur, et soin du travail bien fait.

Toutes les personnes présentes lui ont témoigné toute leur reconnaissance pour ces 38 années de service au sein de la commune de Danne et Quatre Vents et lui ont souhaité une très bonne retraite.

C'est désormais Madame Hatice Guler qui a repris les fonctions occupées par madame Jacob. La municipalité lui a souhaité pleine réussite dans l'exercice de sa nouvelle mission.



Les Aînés à la table de la Municipalité

Une fois n'est pas coutume, près d'une centaine de personnes se sont retrouvées pour une journée conviviale, autour d'une table bien garnie.

Dans son allocution de bienvenue, le Maire Jean-Luc JACOB a salué la présence de M. DI FILIPPO Fabien, Mme PIERRARD Nicole et M. REICHHELD Patrick et de tous les aînés présents.

Il eut une pensée pour ceux qui n'ont pas pu venir, ainsi que pour les doyens de la localité.



- M. Joseph DELHELLE, Père Franciscain, 87 ans, qui réside au sanctuaire de Bonne Fontaine

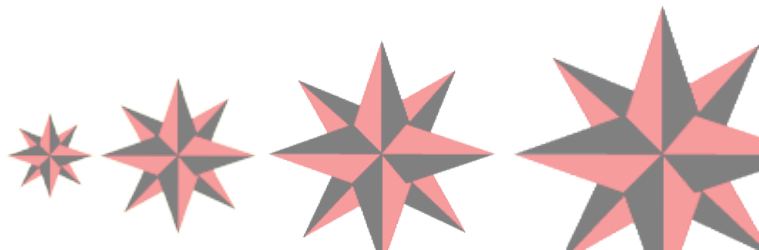
- M. Jean DANNER qui vient de fêter ses 101 ans à l'EHPAD de Sarre-Union

- Mme Madeleine SCHNEIDER qui a soufflé ses 96 bougies



Entouré de son équipe municipale, M. le Maire a tenu à féliciter les organisateurs de cette journée, tant pour la décoration, que pour le service, ainsi qu'à remercier « TOUGUEZEUR » qui, tout au long de l'après-midi, a assuré l'animation.

Les échanges amicaux agrémentés de souvenirs et de rires ont ponctué les retrouvailles, tout en se promettant de remettre cela, l'an prochain.



Le Schéma de Cohérence Territoriale : SCOT

Un guide pour l'aménagement du territoire du pays de Sarrebourg

Aux habitantes et habitants du Pays de Sarrebourg

Madame, Monsieur,

En 2016 et 2017, vous avez reçu dans vos boîtes aux lettres deux « Lettres du SCoT », relatives au schéma de cohérence territoriale, élaboré par le Pays de Sarrebourg. (Retrouvez ces documents sur le site Internet du Pays de Sarrebourg : www.pays-sarrebourg.com).

A travers ce schéma, les élus du Pays de Sarrebourg avec les acteurs socio-économiques et différents partenaires ont défini un projet de territoire qui définit les orientations en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme.

L'année 2018 a permis de poursuivre les travaux pour avoir bientôt un document finalisé avec des objectifs validés. Ces objectifs sont :

Un territoire rural diversifié, attractif pour les habitants et propice à un développement économique :

- Accueillir 3300 habitants supplémentaires avec une perspective de 67 700 habitants d'ici 2035.
- Créer 5 500 logements en proposant une offre de logements diversifiés y compris 205 logements sociaux ;
- Maintenir et renforcer les différents services : commerces, services divers, accès aux soins et à la santé, transports, équipements culturels et de loisirs, accès au numérique, lutte contre les nuisances) ;
- Favoriser le développement économique des entreprises en proposant des locaux et des espaces adaptés.

Un cadre de vie de qualité en prenant en compte dans le cadre des nouveaux projets urbains :

- La qualité du paysage urbain : patrimoine bâti, harmonie architecturale et espaces végétalisés ;
- Les caractéristiques paysagères : intégration du bâti par rapport aux grands paysages, préservation d'éléments comme les haies, les vergers, les alignements d'arbres, les ripisylves, les forêts et prairies, les arbres isolés et les bosquets ;
- Les zones inondables, les espaces agricoles, les espaces naturels : cours d'eau, étangs, forêts, zones humides,... ;

Le SCoT donne un cap pour deux objectifs essentiels : réduire la consommation foncière et l'étalement urbain d'une part, concilier urbanisation et préservation des espaces agricoles, naturels et forestiers d'autre part.

Plusieurs mesures sont préconisées :

- Privilégier l'utilisation du potentiel existant pour la création de nouveaux logements ou celle d'activités économiques : construire dans le tissu urbain, rénover ou restaurer le bâti existant, construire de préférence dans les espaces vides appelés « dents creuses » présentes à l'intérieur du tissu urbain, réutiliser des friches ou des locaux vacants.
- Un certain nombre d'espaces agricoles, naturels et forestiers devront être protégés en y interdisant ou limitant les nouvelles constructions.
- Protéger la population des risques et nuisances : inondations, coulées de boue, bruit, pollution lumineuse....

Participez vous aussi et donnez nous votre avis :

Par téléphone au 03 87 03 46 35 ou en nous écrivant :

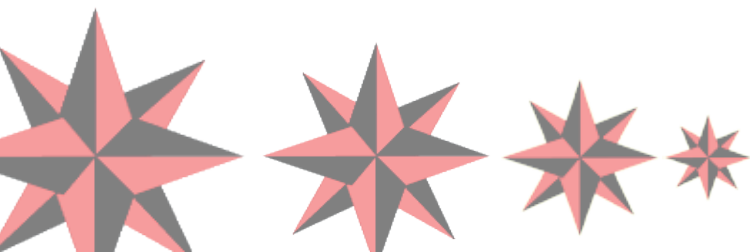
Syndicat mixte du Pôle territorial du Pays de Sarrebourg

Salle des fêtes – Place du Marché – 57400 SARREBOURG

Adresse mail : pays.de.sarrebourg@wanaddo.fr

Le Président du Pôle territorial du Pays de Sarrebourg

Camille ZIEGER



Tarifs des locations de l'Espace Culturel

à compter du 1er septembre 2019

	Tarifs	Majoration pour la cuisine et la vaisselle	Majoration hivernale entre le 1er octobre et le 31 mars	Majoration pour le ménage
Particuliers de la commune	270,00 €	70,00 €	40,00 €	150,00 €
Associations communales	220,00 €	70,00 €	40,00 €	150,00 €
Particuliers ou associations extérieurs à la commune	320,00 €	70,00 €	40,00 €	150,00 €
Location une journée (hors week-end)	100,00 €	35,00 €	20,00 €	150,00 €
Location d'une demi-journée (hors week-end)	50,00 €	18,00 €	10,00 €	150,00 €
Forfait horaire pour les associations communales (hors week-end)	20,00 €	/	/	/
Forfait horaire pour les associations extérieures (hors week-end)	25,00 €	/	/	/

- La majoration pour le ménage sera appliquée à la demande du locataire.
- La petite salle est mise à disposition gratuitement pour les associations de la commune et l'Espace Culturel pour l'assemblée générale annuelle des associations communales.
- Aucune majoration ne sera demandée pour les ordures ménagères (incluses dans le tarif).
- CAUTION : 600,00 € par chèque (il sera déposé à la Trésorerie de PHALSBOURG qui le renverra au locataire après émission du titre de recettes).
- Un crédit annuel (applicable de suite) de 300,00 € est attribué à chaque association locale pour la location de l'Espace Culturel, ainsi qu'un lavage gratuit de la grande salle qui sera à faire par la femme de ménage avec l'auto-laveuse. Hormis cet unique lavage gratuit, les associations qui loueront l'Espace Culturel plusieurs fois au courant de l'année devront laver la grande salle et tous les locaux. Tous les locaux seront à rendre en parfait état de propreté si l'association n'a pas opté pour la majoration pour le ménage. Si la salle n'est pas rendue dans l'état de propreté initial, le nettoyage sera effectué et facturé par la Commune à l'emprunteur. Au cas où la majoration ménage est choisi, il faut vider les poubelles, faire la vaisselle, tout ranger, débarrasser et balayer.
- Lorsque la salle est utilisée pour la pratique de sport ou de danse, il est décidé que les baskets ayant servi à l'extérieur ne peuvent en aucun cas être utilisées dans la salle. Il est expressément demandé aux pratiquants de sport d'utiliser une paire de baskets différentes dans la grande salle. Il est également demandé aux pratiquants de sport de ne pas s'appuyer contre les armoires et les vitres.



Le Comité de gestion de l'Espace Culturel

Des changements à l'Espace Culturel

L'Espace Culturel est toujours un lieu bien vivant qui rassemble tout au long de l'année : les repas des associations réunissent les gens du village et d'ailleurs, les locations privées permettent de vivre de belles fêtes de famille dans un cadre agréable et les créneaux sportifs accueillent toujours autant de dames désirant garder leur forme.

Cette fin d'année marquera des changements importants dans la gestion de la salle. En effet, Jean-Pierre Patte a décidé de mettre fin à son activité de bénévole à la salle communale. Assumant deux casquettes, celle de gestionnaire et celle de président du comité de gestion, il a mené ces deux tâches difficiles et sans fin pendant de longues années. Aujourd'hui, Jean-Pierre a souhaité pouvoir prendre du temps pour lui.



Ayant accepté la présidence et la gestion de la salle paroissiale en 2006, à un moment où la survie du comité de l'époque s'annonçait délicate, il a su redynamiser son comité et gérer efficacement cette vieille salle. Celle-ci fermera définitivement ses portes en 2011. Ce fut une page de l'histoire du village qui se tournait, surtout pour les plus anciens.

Prolongeant ses fonctions dans un espace moderne, spacieux et clair, une nouvelle aventure commençait pour notre homme. Tout était à démarrer : équipement de la salle (vaisselle, bar, ustensiles de cuisine...), réglementation, nouveau type de gestion. Ce qui fut un travail considérable, mené à bien par le comité mais surtout par Jean-Pierre et Patrick Dibourg, vice-président à l'époque.

Avec la notoriété rapide de cette nouvelle salle, les demandes de locations commencèrent à affluer et notre gestionnaire a été très rapidement grandement occupé. Ainsi, de 2011 à 2018, la mise à disposition d'une salle accueillante et propre fut son point d'honneur.

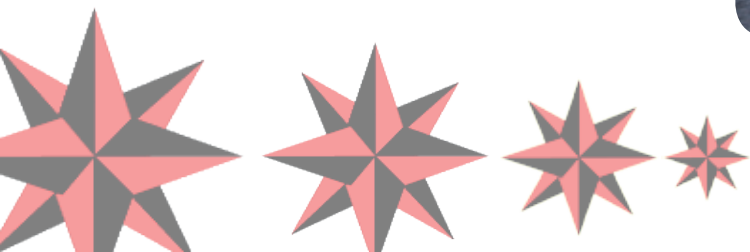
Si la tâche de président d'association est lourde de responsabilités, celle du gestionnaire est souvent ingrate. Par exemple, il lui est arrivé plus d'une fois de devoir se lever en pleine nuit pour réparer une panne afin de ne pas gâcher la fête. Cette tâche, il l'a accomplie pendant huit ans, sans sourciller. Maintenant, aspirant à un repos bien mérité, il a décidé de souffler et de profiter de ses petits-enfants.

Autre changement, une personne discrète mais indispensable va aussi nous quitter. Madame Houlle, qui s'occupait régulièrement du ménage de la salle avec une très grande conscience professionnelle, prend sa retraite à la fin de cette année.

Jean-Pierre Patte et Madame Houlle étaient régulièrement en « première ligne » et savent bien mieux que nous tous ce que signifie gestion et entretien d'un espace public.

Ainsi, tout le comité se joint d'ores et déjà à moi pour saluer leur immense travail et pour leur souhaiter de profiter pleinement de leur temps libre.

Le secrétaire



Les Sapeurs-Pompiers

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Danne et Quatre Vents
Année 2018 - Année de changement

Le corps des sapeurs pompiers de Danne et 4 Vents a un nouveau Chef, le Sergent Chef Thierry Holtzmann qui reprend le commandement du corps local suite à nomination du Lieutenant Stéphane Scheffler en tant que Chef de Centre de Phalsbourg.

Le Lieutenant Stéphane Scheffler est entré au corps de Danne et 4 vents le 1^{er} mars 1993, il a incorporé en parallèle le Centre de Phalsbourg le 1^{er} octobre 1994.

En date du 10 mai 2000 il a pris le commandement du Corps de Danne et 4 vents, suite au départ à la retraite de son père Gérard Scheffler qui a occupé ce poste avant lui.

«Les Scheffler sont pompiers de père en fils»

C'est le 1^{er} mars 2018 que le Lieutenant Stéphane Scheffler prend ses nouvelles fonctions de Chef de Centre de Phalsbourg.

Thierry Holtzmann est entré au Corps de Danne et 4 Vents le 1^{er} Juin 2006, il prend le commandement en tant que Chef de Corps par interim le 1^{er} mars 2018.

Nous leurs souhaitons bon vent !

Les Sapeurs pompiers de notre village ont assuré une trentaine d'interventions durant l'année 2018.

Si vous souhaitez venir grossir nos rangs, vous serez bien évidemment les bienvenus. Pour toutes candidatures merci de vous adresser au Sergent Chef Thierry Holtzmann.

L'Amicale des Sapeurs Pompiers remercie les habitants pour leur participation aux différentes manifestations organisées durant cette année.

Nous tenons tout particulièrement à vous exprimer notre gratitude pour l'accueil fait à nos Sapeurs Pompiers lors de la vente de nos calendriers.

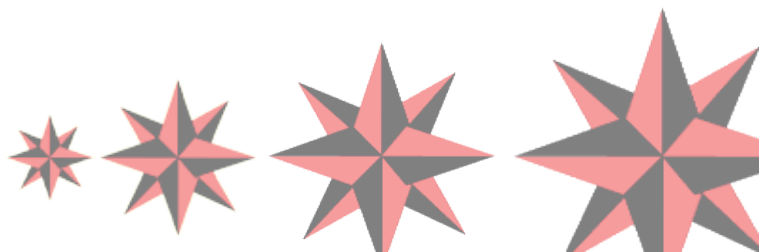
Dates à retenir pour l'année 2019 :

- le brûle sapin le 12 janvier
- le vide grenier le 2 juin
- soirée harengs le 5 octobre

Nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année.

Tous nos meilleurs voeux pour l'année 2019.

Le Président,
Philippe Bregler.



Maisons fleuries

PARTERRE FLEURI ET MINERAL

En 2018, les membres du jury de la commission des maisons fleuries ont récompensé les maisons ayant un parterre fleuri et minéral.

Quatre maisons ont été sélectionnées pour leur parterre fleuri malgré les conditions climatiques qui n'étaient pas favorables cette année avec les fortes chaleurs ; deux maisons ont été primées pour leur parterre minéral.

Prix pour Parterre Fleuri :



M. et Mme GESCHWIND Gilbert



M. et Mme FOURNIER



M et Mme DISTEL



M et Mme BRENDEL



Maisons fleuries

Prix pour Parterre Minéral :



M et Mme SPITZ



M et Mme LAVERGNE

Prix spécial jury :



Un prix spécial a été attribué par le jury à M. GENTES Dany pour avoir aménagé le talus, terrain communal, situé rue du château. Un grand merci à lui et bravo aux gagnants.

Les prix seront décernés lors des traditionnels vœux du Maire le 11 janvier 2019.
Alors à vos binettes, et rendez-vous à l'année prochaine...

Nous remercions particulièrement les personnes qui arrosent les bacs et entretiennent les espaces verts tout au long de l'année.



La Vie de l'école

Mardi 19 juin 2018, on est allé au jardin des roses

Ce matin, on est parti avec Pt'it Loup, Michel, Christina et Bernadette, au jardin des roses.

D'abord, on a visité le verger des arboriculteurs. Il y a plein d'arbres fruitiers : pommiers, cerisiers, pêchers, pruniers, mirabelliers, poiriers, et aussi un cognassier

Ensuite, on a admiré le jardin des roses. Il y a plein de rosiers et sur les rosiers poussent des roses rouges, roses foncés, roses pâles, orangées, jaunes, violettes, blanches, ... Les roses sentent très bon et elles ont des épines qui piquent !

On a vu aussi la rose des vents qui indique les directions comme la girouette. Et on a observé l'hôtel des insectes : bourdons, abeilles, guêpes, pinces oreilles ... Avant de repartir en classe, nous avons goûté !

On a préparé de beaux dessins du jardin. Michel organise un concours du plus beau dessin pour les petits, pour les moyens et pour les grands !



Lundi 12 février 2018, c'était « Arts en scène »

D'abord, les élèves ont mis leur costume avant de partir :

- Les militaires avaient un tee-shirt rouge avec des boutons dorés, des épaulettes, une ceinture et un calot noir.
- Les clowns portaient un tee-shirt à bretelles, un pantalon multicolore.
- Les princesses étaient vêtues de jolies jupes blanches et violettes et le petit prince avait une cape blanche.

Ensuite, on est parti en bus à Sarrebourg à l'espace « le lorrain »
On a commencé par chanter avec tous les élèves « voici le carnaval »

On a présenté notre danse qui s'appelle « musique surprise » et ensuite notre chant intitulé « le rock des orteils ».

Après le spectacle, nous sommes revenus à notre école de Danne et Quatre Vents.



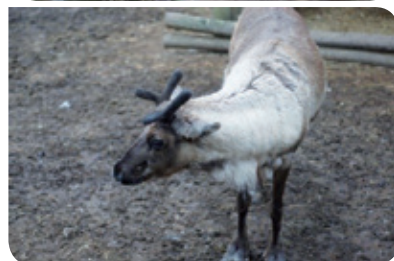
La Vie de l'école

Mardi 10 avril 2018, Sortie au parc animalier de Sainte-Croix

Nous avons vu : des loups blancs, des rennes, des biches, des chevaux, des tortues, des ours bruns, des rats, des lapins, des cerfs, des loups noirs, des loups gris, des gibbons, des lynx, des chats sauvages, les varis roux, des hiboux, des chevreux, des poules, des paons, des pandas roux, des ratons laveurs, des renards polaires, des chouettes harfangs...

Nous avons assisté à un spectacle dans la grange aux spectacles qui s'appelle « La véritable histoire du grand méchant loup ! ». Après le pique-nique, nous avons visité le parc avec le petit train safari...

C'était une belle journée !



Une année scolaire 2018/2019 qui démarre sur les chapeaux de roue !

Dès septembre 2018, un projet a permis à tous les élèves de l'école de s'investir dans les arts visuels afin de réaliser le plus beau gratte-ciel en matières recyclées. C'est la classe de Mme KOCHER qui a gagné le 1er prix de ce concours organisé par la Foire Internationale de Metz !



La Vie de l'école

A l'école, on reste en forme !

Que ce soit lors d'une rencontre sportive autour des petits jeux ou en lutte, les élèves de CP, CE1, CE2 se sont très bien défendus ! Les élèves de maternelle ne sont pas en reste, car ils ont participé à trois rencontres sportives : « petits jeux », « arts en scène », ainsi que le « maternathlon ».



Les projets, ça fédère !

Tous les élèves de l'école ont participé à un projet commun afin qu'ils s'approprient et organisent un espace connu: le jardin de l'école.

Une intervenante s'est rendue dans chacune des classes pour réaliser une partie du projet en lien avec le jardin.



Les sorties scolaires, moments de découvertes

Les élèves de CP, Ce1 et Ce2 se sont rendus à la chocolaterie Plumerey à Saint-Jean de Koutzerode. Ils y ont découvert toute l'histoire de la fabrication du chocolat et sont repartis avec un joli moulage confectionné de leurs mains.

Tous les élèves de l'école ont pu visiter le musée de Sarrebourg en décembre, afin d'y découvrir une exposition de tapisseries réalisées par Yvette Cauquil-Prince. Les élèves du CP au CM2 en ont profité pour admirer le beau vitrail de Chagall dans la chapelle des Cordeliers.

Afin de se rendre compte de nos habitudes de consommateurs et de l'impact que cela a sur la planète, les élèves de Ce2, Cm1 et Cm2 ont assisté au spectacle intitulé « Au grand bazar ».

Les élèves de maternelle et du CP-Ce1 ont assisté à un spectacle proposé par la compagnie Coconut à l'école de Troismaisons.

Les élèves de maternelle ont profité de leur gain obtenu lors du concours cité plus haut en se rendant au parc de Sainte-Croix. Cette journée a été très appréciée et les élèves ont pu observer de nombreux animaux.



La Vie de l'école

A l'école, on sait aussi faire la fête !

La fête de Noël s'est déroulée le vendredi 22 décembre. Les élèves ont pu assister à une représentation lors de laquelle une comédienne leur a conté deux jolies histoires. Ensuite, ils ont pu chanter à leurs proches quelques chants de Noël traditionnels et tout le monde s'est retrouvé autour d'un goûter préparé par les parents d'élèves.

Le 15 juin 2018 après-midi a eu lieu la fête de fin d'année. Les élèves ont entonné des chants et ont dansé sur le

thème de la protection de l'environnement et du jardin. Ils ont bien compris que chacun a un rôle à jouer, et que l'on peut agir autour de soi !



Rentrée 2018 : projet sur le Moyen Age

La nouvelle équipe enseignante prépare un projet autour du Moyen Age : découverte de la vie des paysans et des seigneurs, de la défense des châteaux forts... Un projet fédérateur autour de l'histoire, de la littérature, de la musique, des arts plastiques et de la préparation d'un spectacle autour de cette période historique.

Ici, la sortie au Château de Fleckenstein, le 24 septembre pour les élèves de Mme LEQUIEN (CP/ CE1) et de Mme LITSCHER (CE2, CM1, CM2). Une belle journée de découvertes !



La Vie de l'école

Un grand merci aux arboriculteurs du village. Reçus par M. Jullienne Michel, M. Jung Pierre, secondés par Guillaume Schneider, nos élèves ont pu découvrir toutes les étapes de la fabrication du jus de pommes, depuis la cueillette au verger jusqu'à la dégustation.

Un délicieux accueil pour cette première collaboration de cette année scolaire, notamment grâce aux confitures et sablés de Mme Jullienne. Chaque élève a pu repartir avec une petite bouteille de jus de pommes ! A suivre ...



Les pommes broyées, devant la classe de CP/CE1

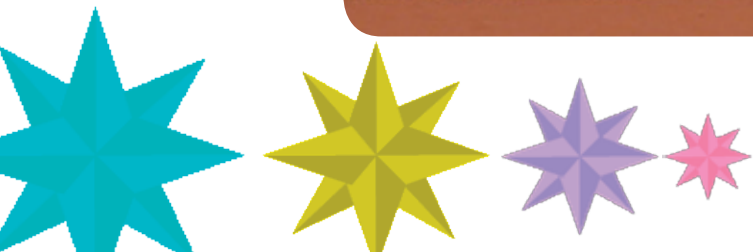


Délicieux goûter pour les élèves de CE2, CM1, CM2



Les maternelles devant le pressoir

Enfin, pour démarrer l'année sportivement, les élèves de cycle 3 de Mme LITSCHER ont suivi 5 séances de tennis, avec Jean-Michel Weber à Phalsbourg. La tenue de la raquette, les engagements, les coups droits et les revers n'ont plus aucun secret pour les élèves ! Mais il leur reste encore à s'entraîner et pratiquer, pour participer à une rencontre de tennis qui aura lieu en fin d'année scolaire !



Le Périscolaire

Tout comme l'école, le périscolaire de Danne et 4 vents a repris ses fonctions le 3 septembre 2018.

25 enfants sont inscrits : en moyenne 5 enfants sont accueillis le matin, 11 le midi et 6 le soir.

Les enfants sont accueillis à la mairie et dans les locaux de l'école maternelle. Les effectifs sont en constante progression.

Notre équipe accueille les enfants tout au long de la journée, à savoir :

- Le matin de 7 h 20 à 8 h 20. Réveil en douceur pour les plus matinaux avec des petites activités telles que le coloriage, jeux de société...

-Le temps de la pause déjeuner de 12 h 00 à 13 h 20. Après avoir rechargé les batteries avec un bon repas livré par la société Reinhardt, les enfants disposent de temps libre pour jouer et se défouler avant la reprise de l'école.

- Le soir nous accueillons les enfants de 16h00 à 18h30. Nous leur proposons de nombreuses activités: animations sportives, bricolages et nous restons à l'écoute de leurs demandes.

Nous adaptons bien évidemment nos activités au calendrier (Noël, Pâques, ...).

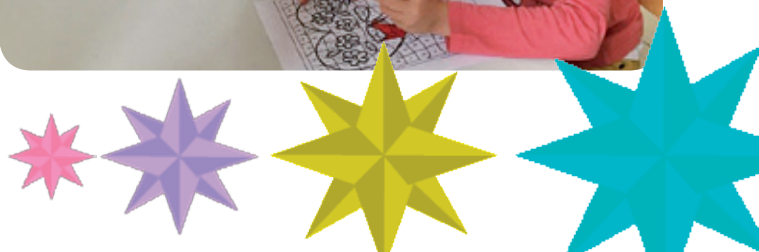
Le périscolaire est un lieu d'échanges qui permet aux enfants de se retrouver hors du cadre scolaire, de développer leur autonomie par le biais des jeux, d'activités diverses.

Il permet également de créer des liens affectifs entre eux et avec l'équipe d'animation.

Nous tenons à rappeler aux parents que les délais d'inscriptions imposés par la commune sont à RESPECTER impérativement c'est-à-dire : Inscriptions mensuelles ou à la semaine à remettre le lundi précédent.

Le temps d'accueil périscolaire est avant tout un moment de détente pour les enfants. Il y a bien inévitablement des règles à respecter (vie en collectivité) mais c'est un véritable moment où les enfants peuvent faire une coupure avec la journée d'école.

Les différentes animations à venir tout au long de l'année sont les suivantes : confection des gâteaux de Noël, calendrier de l'avent, bricolage de la fête des pères et mères, Carnaval, ...



La Société des Arboriculteurs



Que de chemin parcouru !!!

Depuis 1981, combien d'Arboriculteurs se sont-ils dévoués ? Combien d'heures consacrées ? Nul ne peut le dire, mais tout cela, a été fait pour faire progresser notre association.

Aujourd'hui nous sommes profondément reconnaissant et nous avons une pensée pour tout nos anciens, nous les remercions pour leur travail et la transmission de leur savoir.

Qu'y-a-t-il de plus beau que de travailler avec la nature tout en la respectant ? Nous devons nous engager à œuvrer dans nos vergers dans le respect de la nature. Observer et réfléchir avant d'agir, doit être notre seule ligne de conduite.

Depuis quelques années notre association s'est engagée avec la jeunesse de l'école élémentaire du village dans des activités d'éveil, comme la découverte du verger, la fabrication du jus de pomme, la dégustation des fruits, confitures, compotes faites maison. Fabrication de nichoirs, mangeoires pour les oiseaux, hôtel à insectes. Taille, greffage, permaculture et depuis peu un espace dédié aux roses. Voilà de nombreuses pistes que nous suivons pour que plus tard nos enfants et petits enfants se souviennent des saveurs et odeurs de leur enfance.

En 2014, nous émettions l'espoir de voir éclore de nouveaux bourgeons pour rejoindre l'arbre du comité. Aux portes de 2019, nous constatons l'éclosions de trois bourgeons mais dans le même temps la perte de trois.... S'il pouvait y en avoir de nouveaux ce serait une bonne saison pour l'avenir !!!

Le comité

Gare aux envahisseurs

De nombreux insectes profitent des transports internationaux pour découvrir le monde. La prolifération de certains d'entre eux, accentuée par les changements climatiques, peut devenir problématique. 1517 espèces d'insectes introduite en Europe, majorité d'Asie.

Nouveau venu

- La Longicorne Asiatique : attaque les pommiers (feuilles et écorce).
- La Drosophile Suzuki : Cerises, fraises, framboises, mûres, myrtilles, abricots, pêches, mais aussi figes, tomates et raisins... Aussi minuscule soit-elle, DROSOPHILA SUZUKI soulève l'inquiétude chez les arboriculteurs. A la différence des autres drosophiles, la femelle perce la peau du fruit en maturation pour y pondre ses œufs. Les pertes estimées peuvent atteindre 80% de la production.
- Le Frelon Asiatique ou Frelon à Patte Jaune se révèle être un nuisible très invasif. Tous les autres insectes sont des proies pour ce prédateur. Il est de fait destructeur de la diversité et menace la chaîne alimentaire autour de ces nids. Ce frelon nuisible est capable de détruire des ruchers d'abeilles domestiques en une seule saison.



Identification du frelon asiatique

Aucune région ne sera épargnée même au nord de la Loire. Cela va en empirant chaque année

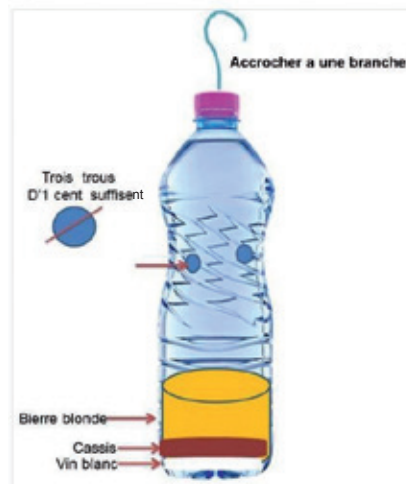
En étudiant le cycle de vie de ce frelon, on s'aperçoit que nous pouvons agir très utilement et individuellement contre le fléau. En effet, les nids construits dans l'année se vident de leurs habitants en hiver et meurent. Seules les reines et jeunes reines se camouflent dans les arbres creux, sous des tas de feuilles, dans des trous de murs

etc... Elles n'en sortent que courant février et recommencent à s'alimenter.



La Société des Arboriculteurs

C'est à ce moment que nous pouvons agir. En disposant dans nos jardins et en ville sur nos balcons des pièges pour attraper ces futures fondatrices de nids. 1 reine = 2000 à 3000 individus... Pour fabriquer ces pièges, il suffit de récupérer des bouteilles plastique d'eau minérale, de percer trois trous, puis de verser à l'intérieur 10 centimètres d'un mélange composé de 1/3 de bière brune, 1/3 de vin blanc (pour repousser les abeilles) et de 1/3 de sirop de cassis. Il suffit de laisser en place ces pièges de la mi- février à fin avril. Vous pouvez bien sûr prolonger l'opération jusqu'à l'arrivée du froid... Changer la mixture de temps en temps et surtout brûler les occupants car ils ne sont pas toujours morts sortis du piège, ils peuvent se réveiller et repartir.



Un autre insecte, qui a toujours existé nous pose souci actuellement dans diverses régions où les sols permettent le développement des vers blancs qui donnent le hanneton. Au cours de leur cycle larvaire qui dure quatre ans,

ces vers grignotent tout, font disparaître tous les semis, gazons et même les arbres de 2 à 3 m de haut. Cette année avec la sécheresse beaucoup de pelouse ont été attaquées, des parcelles entières où l'herbe a jauni. Là encore on ne sait pas si l'on est dans une phase d'un cycle naturel ou si ça va perdurer !!!

L'Union Internationale pour la conservation de la nature considère que les espèces envahissantes sont le deuxième facteur de perte de la biodiversité au niveau mondial. Ce n'est pas un scénario catastrophe mais bien la réalité du terrain avec tous les impacts que cela suppose pour l'homme.

Infos et activites principales 2018

Notre association maintient une activité sereine avec 117 membres.

Notre broyeur à branche a été utilisé à plusieurs reprises, le broyeur à fruit commence à faire des adeptes parmi nos membres. Nous avons aussi à votre disposition un atomiseur.



La campagne distillation est ouverte, nous vous rappelons que la mise à disposition de l'alambic est de 1 € de l'heure.

1300 kg de pommes ont été transformées en jus auprès de l'entreprise JONATUR à Dossenheim/zinsel. Une grande quantité de cubis ou bouteilles ont déjà trouvés preneur auprès de nos membres.

La manifestation marche et repas de septembre a été un succès avec 57 marcheurs et 130 inscriptions au repas.

Notre avons participé à MITTELBRONN au 30^{ème} anniversaire de la Fédération de SARREBOURG. « 30 associations étaient représentées ».

La cotisation 2019 de la carte de membre reste inchangée à 10 €.

Date à retenir : Marche et repas le 8 septembre 2019

Les Arboriculteurs vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2019. Que la nouvelle année soit agréable à tous nos concitoyens du village et alentours.



L'Association Sportive

La saison 2017/2018 a été plutôt mitigée puisque l'équipe fanion termine à la 7ème place du classement de 3ème division avec 7 victoires, 2 nuls et 9 défaites. L'équipe réserve quant à elle se classe 8ème en 4ème division avec à son compteur 4 victoires et 11 défaites.



La saison 2018/2019 marque un changement, car seule une équipe séniors a été engagée. Elle évolue en 3° division groupe matin. Ce changement issu d'une décision conjointe entre l'entraîneur Olivier DURAND et le comité sous la présidence de Vincent GESCHWIND a pour objectif de recréer un groupe uni et solidaire sur et en dehors du terrain. Ce choix n'est actuellement pas payant au niveau des résultats vu qu'après 8 journées, l'ASDQV est 10° et dernier de son groupe avec 1 victoire, 1 nul et 6 défaites. Laissons ce jeune groupe se trouver et construire l'avenir du club.

Cette saison encore, nous pouvons compter sur Fabien NUSS pour son engagement en tant qu'arbitre. Nous sommes toujours prêts à accompagner de nouvelles vocations.

Voilà plusieurs saisons que nous avons la chance d'avoir des équipes de jeunes. Nous avons cette saison encore une équipe évoluant en U7 (enfants de 5 à 7ans) et une en U9 (enfants de 7 à 9ans).

Les 10 enfants sont entraînés par Michel JULLIENNE et Vincent GESCHWIND les mercredis après midi. Hervé RICHERT et les parents accompagnants encadrent les jeunes joueurs lors des matches du samedi. Un grand merci à tous !



L'Association Sportive

Pour sa sixième saison, notre section ZUMBA est toujours au beau fixe. Elle est gérée par Aline SCHEFFLER et Angélique GESCHWIND.

Au total, près de 100 participantes prennent part aux deux cours qui ont lieu le mardi soir de 19h15 à 20h15 et de 20h30 à 21h30 à l'espace culturel Porte de Moselle.



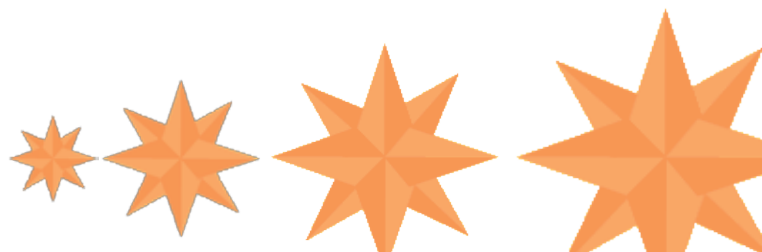
Manifestations 2018

- Le 4 février : Marche pédestre avec soupe aux pois

Plus d'une centaine de marcheurs ont effectué le parcours d'une dizaine de kilomètres qui les a emmenés cette année à la chapelle Saint Michel.



- Le 14 avril : Soirée couscous,
120 repas ont été servis lors de cette soirée dansante.



L'Association Sportive

- Le 30 juin : Feu de la Saint Jean

Le STORM TROOPER de STAR WARS

Voilà plusieurs années que des idées originales sont proposées pour le bûcher du Feu de la Saint Jean. Le blockbuster de l'année a inspiré les bâtisseurs. Un grand merci à Arsène MADELAINE, Denis GESCHWIND, Martial GESCHWIND et Franck BIEBER qui ont passé de nombreuses heures à réaliser cette œuvre éphémère.



Pour faire vivre un village, il faut des associations et pour faire vivre les associations, il faut des bénévoles !

Ci-dessous les mots justes énoncés par un bénévole actif lors de l'assemblée générale du 30/08 :

« J'ai peur que l'avenir nous réserve de mauvaises surprises sur le plan du bénévolat ; toutes les associations sont touchées actuellement... De plus en plus d'anciens ayant œuvrés durant des années au sein de diverses associations ont envie de repos ou plus inquiétant, la maladie, la vieillesse les empêchent dorénavant de participer.... Si du sang neuf ne vient pas renouveler ou aider les équipes actuellement en place, nous allons voir le déclin des manifestations et devenir un village dortoir ! »

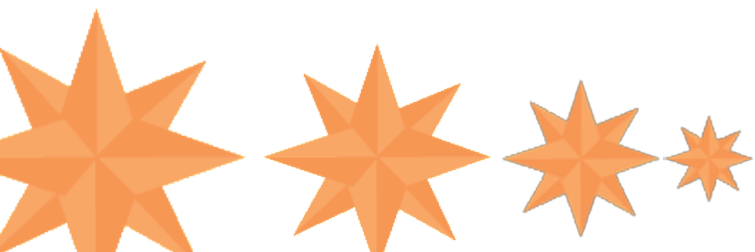
Pour conclure, un IMMENSE merci à tous les bénévoles pour leur dévouement et leur engagement tout au long de l'année ainsi qu'à la Commune pour son soutien.

Meilleurs Vœux pour 2019 !

Le comité.

Principales dates à retenir pour l'année 2019 :

- Dimanche 3 février 2019 : Marche pédestre avec soupe aux pois
- Samedi 27 avril 2019 : Soirée Dansante Couscous
- Samedi 29 juin 2019 : Feu de la Saint-Jean



La Chorale Chantadanne

Si pour les médias, l'année 2018, outre les aléas socio-économiques, climatiques restera l'année du centenaire de la fin de la première guerre mondiale ... cette même année 2018 témoignera de quelques changements notoires au sein de la chorale Saint Etienne.

En effet, lors de l'assemblée générale du 5 juin, Jacqueline annonçait son intention de quitter la présidence de la chorale. Elue présidente, lors de l'A.G. du 1er décembre 2006, Jacqueline aura grandement contribué par sa motivation communicative, ses idées novatrices, au rayonnement de la chorale St Etienne dans notre région - et plus précisément de sa composante dédiée au chant choral profane. Sans oublier toutes les tâches matérielles

dont elle s'occupait presque au quotidien. Bien que démissionnaire, elle continuera à s'occuper du chauffage, de la mise en place des chaises pour les répétitions, et surtout... surtout élément essentiel à nos yeux et nos palais : de la confection des galettes pour la fête des rois !

Merci à toi Jacqueline pour ces douze années à la tête de la chorale !

Qui donc pour lui succéder ?

C'est Jean-Marie Schneider, natif de Danne et y demeurant, membre des deux chœurs, qui a accepté de reprendre le flambeau ; il a été confirmé dans sa fonction à l'unanimité des membres présents.

Monique Bieber, elle aussi après tant d'années à gérer avec compétence les comptes de la chorale, a décidé de prendre du recul et de céder sa place. Après réflexion Anne-Marie Schnell décidait de prendre le relais de Monique pour assumer la fonction de trésorière au sein de notre association.

Le chœur religieux toujours dirigé par Jacqueline, et ce malgré un effectif plus restreint, année après année, s'est évertué à animer avec solennité toutes les messes dominicales.

Certains de ses membres ont pris plaisir aussi à rehausser par leur présence et leur voix, les deux messes cantonales à Saint-Jean-Kourtzerode le 23 juin, puis à Garreboung le 30 juin, sans oublier la désormais traditionnelle animation de l'office à la grotte St Vit, le 02 septembre dernier.

Notons par ailleurs, que la chorale de Jeunes Saint Dominique Savio de Guntzviller a animé avec talent, la messe du samedi 20 octobre.

Le chœur « Chantadanne », quant à lui, se retrouve plusieurs fois par mois, de septembre à juin, les mardis soirs principalement en l'église paroissiale, pour l'apprentissage polyphonique de chansons françaises contemporaines essentiellement. Cette entité profane de la chorale Saint Etienne, existe officiellement depuis l'AG de décembre 2006. Les choristes qui la composent, viennent de tous horizons, pour assister aux répétitions sous la houlette de Bernadette Scheffler et Pierre Leman.

Que s'est-il passé en 2018 ?

Peu de choses en vérité et pourtant quelques occasions de se faire des cheveux gris.

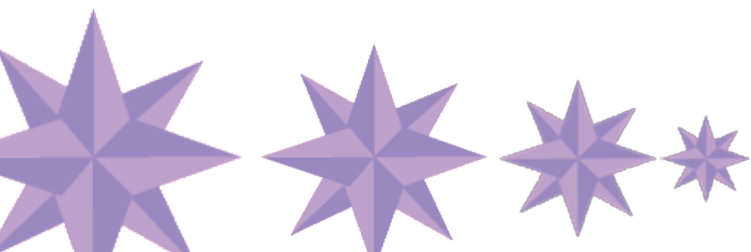
Les 05 et 06 mai 2018, Chantadanne et la chorale Sainte Cécile de Phalsbourg organisaient conjointement, à Phalsbourg – salle Vauban - la 6ème édition de leur Week-End Chantant. Ces deux journées d'apprentissage, prévoyait la présence de Jacky Locks pour en assurer la direction. Hélas pour lui, un malheureux accident a empêché sa venue, causant par la même occasion une bonne frayeur au comité d'organisation. Heureusement, Sylvain a promptement réagi et activé ses réseaux pour dénicher l'oiseau rare ! Avec le consentement du comité, c'est finalement Fabrice Pereira, un ch'ti, chef de chœur de grand talent qui a osé relever le défi. Accompagné par Mélanie au piano, il s'en est sorti avec brio aux dires des participants certes moins nombreux que les éditions précédentes mais toujours aussi passionnés. Tradition oblige ! Le weekend s'est achevé par l'aubade des choristes présents... avant que Caroline Ferry n'entraîne son public dans de « succulentes et truculentes gourmandises ».



La Chorale Chantadanne

Le 10 juin, les deux entités de la chorale Saint Etienne se sont retrouvées pour une journée récréative, avant la longue pause estivale à Hultheuse dans le chalet du Limmersberg appartenant au Club Vosgien. Malgré des prévisions météo assez pessimistes, une petite marche sans grande difficulté a permis de découvrir de curieux mégalithes (rochers Lorenzo) ainsi que les vestiges du village gallo-romain du Wasserwald. Guy Trendel, mari de Christiane, éminent historien et connaisseur de l'Histoire de l'Alsace et du site, nous a longuement retracé la civilisation de ces peuples celtes occupant les sommets vosgiens. Au retour, s'ensuivit un succulent barbecue avant de céder la place à diverses activités digestives : farniente, papotage ou activités plus sportives... le tout évidemment dans une ambiance bon enfant empreinte de bonne humeur.

Enfin, tout récemment, le 18 novembre dernier, le désormais traditionnel concert « Chœur à Chœur » s'est déroulé dans l'espace culturel de la localité. Nos amis choristes du «Brunnenchor» de Lixheim ont été les hôtes de cette édition. Cette soirée, unanimement appréciée permettait d'achever, dans la joie et la bonne humeur, notre unique concert de cette année.



La Chorale Chantadanne

Voilà, pour achever ce petit tour d'horizon des activités de la chorale, je vous livre la suite de la petite réflexion caricaturale, drôle, voire un peu satirique aussi. (Cf. la revue « Chœur Magazine » – Décembre 2001)

Le bulletin de l'an passé était consacré aux Sopranos et aux Altos...

Au tour des pupitres des Basses et des Ténors de se retrouver sur des charbons ardents !

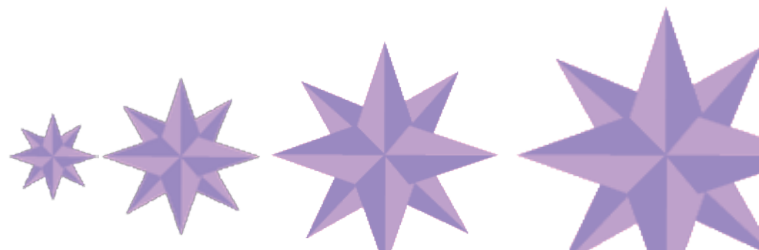
Voici donc les Basses ...

Les basses chantent les notes les plus graves. Et ceci explique cela. Ce sont des gens impassibles, dignes de confiance, plus barbus que les autres. Les basses se sentent perpétuellement mal aimés, mais ils sont eux-mêmes convaincus que ce sont eux qui ont la partie la plus importante (un avis partagé par les musicologues, mais certes pas par les sopranos ou les ténors) ... même s'il agit de la partie la plus ennuyeuse de toutes, où ils chantent toujours la même note (ou à la quinte) pour une page entière. Ils compensent cet ennui en chantant le plus fort possible - la plupart des basses sont des joueurs de tuba nés. Les basses sont le seul pupitre qui puisse se plaindre régulièrement d'avoir à chanter si bas, et ils font d'horribles grimaces lorsqu'ils essaient d'atteindre des notes très basses. Les basses sont des gens charitables, mais leur charité n'est pas grande à l'égard des ténors, qu'ils considèrent être des poseurs finis. L'une des choses les pires pour les basses, c'est de chanter avec des ténors. Les basses aiment les altos sauf lorsque c'est en duo et que les altos ont la partie belle. Quant aux sopranos, elles sont simplement dans un univers opposé que les basses jugent incompréhensible. Ils ne peuvent pas imaginer, quand elles font des fautes, que l'on puisse chanter si haut et si mal. Lorsqu'une basse se trompe, les trois autres voix le couvrent, il peut alors poursuivre tranquillement son chemin en sachant que, une fois ou l'autre, d'une manière ou d'une autre, il se retrouvera dans la bonne tonalité.

Et enfin les Ténors !

Les ténors sont des «enfants gâtés». Avec cela on a tout dit. Pour une seule raison: il n'y en a jamais assez, et les chefs de chœurs vendraient leur âme plutôt que de laisser partir un ténor médiocre ... alors qu'ils seraient toujours prêts à se défaire de quelques altos à moindre prix. Et puis, pour quelque obscure raison, les quelques ténors que l'on a sont toujours réellement bons - ça va de soi et c'est l'une des causes d'ennui dans la vie. Du coup, il n'est pas étonnant que les ténors aient toujours une grosse tête - après tout, sans eux, qui pourrait causer la pamoison des sopranos ? La seule chose qui puisse déstabiliser les ténors est l'accusation (venant en principe des basses) que l'on ne peut pas être un vrai homme et chanter si haut. De leur manière perverse habituelle, les ténors rejettent toujours ce grief, tout en se plaignant plus fort encore que le compositeur est un vrai sadique pour les faire chanter si haut. La relation des ténors avec le chef est à mi-chemin entre amour et haine, car le chef leur dit toujours de chanter plus fort ... parce qu'ils sont si peu nombreux. Depuis que l'on écrit l'histoire, on n'a jamais vu un chef demander aux ténors de chanter moins fort dans un passage forte. Les ténors se sentent menacés d'une manière ou d'une autre par les autres pupitres - par les sopranos, parce qu'elles peuvent atteindre ces notes incroyablement hautes; par les altos, parce qu'elles n'ont aucun problème pour chanter les notes qui sont si hautes pour eux; et par les basses parce que, bien qu'ils soient incapables de chanter plus haut qu'un mi, ils chantent suffisamment fort pour noyer les ténors. Evidemment, les ténors préféreraient mourir que d'admettre une quelconque de ces remarques. Ajoutons un fait peu connu: les ténors bougent leurs sourcils plus que quiconque lorsqu'ils chantent.

Michel DREYS



Sport Loisirs Club - SLC

Marathon dans le Jura

Dans la fraîcheur matinale d'Arbois dans le Jura, le 14 octobre, l'un des plus grands projets de l'année 2018. Sur la ligne de départ à 9h00, 8 coureurs du SLC étaient prêts pour s'élancer sur les routes vallonnées du Pays de Pasteur pour un marathon.

Neuf coureurs s'étaient initialement inscrits mais une blessure d'un des coureurs a réduit l'effectif. Cela faisait longtemps qu'un tel projet n'était plus envisagé. Un des 9 coureurs a eu besoin de beaucoup de patience pour convaincre les autres à participer à cette course. Le plan d'entraînement établi fût plus ou moins respecté par chacun en fonction des disponibilités.

Les routes bitumées remplaçaient les sentiers en forêt pour un temps, il fallait se mettre en conditions. Ce jour-là, nous nous attendions à un temps frais d'automne mais la météo de cette année nous réservait un dimanche chaud et ensoleillé et les organismes en ont souffert inévitablement. Ce fut une belle sortie jalonnée de très beaux souvenirs.

Si le club du SLC maîtrise relativement bien l'organisation de la course des Lavoirs en forêt, les Jurassiens ont présenté une organisation sans faille, irréprochable, pour un marathon sur route et en ligne. Accueil, ravitaillements, sécurité, bénévoles, rien à redire. Le secrétaire du SLC a d'ailleurs envoyé un courriel de félicitations à l'organisation dans ce sens.

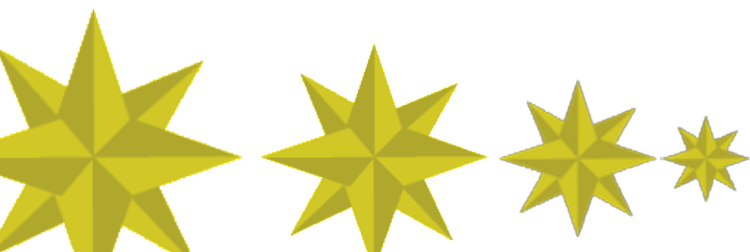
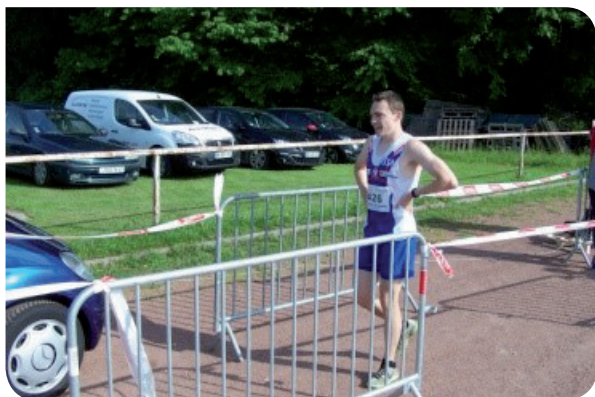
La Course des Lavoirs 2018

Bien sûr, l'autre grand évènement du SLC est depuis des années l'organisation des courses des Lavoirs. Rien à redire non plus (restons modeste !). 258 classés pour le 18 km, 128 classés pour le 7,7 km, une très nette progression et un engouement irréfutable pour ces courses.

Cerise sur le gâteau, c'est Antoine Kieffer, notre « champion » local qui décroche la première place sur le podium du 7,7 km en 26'33".

Certains membres du club ayant eu le loisir de faire l'une ou l'autre sortie avec lui, le plaisir n'en fût que plus grand.

Bravo à lui.



Nous ne saurions jamais assez remercier l'ensemble des bénévoles pour leur aide lors de ces courses. Il faut qu'ils sachent que sans eux le club ne pourrait pas organiser les Courses des Lavoires. Le bon déroulement de cet évènement dépend de leur implication et nous comptons évidemment sur eux pour l'année à venir.

Le SLC fût bien sûr représenté à de nombreuses courses locales comme à son habitude. Dettwiller a organisé pour la première fois une course, et notre club y a participé. C'était une course sur route donc elle rentrait parfaitement dans le plan de préparation d'un marathon.



40 ans de courses à pied

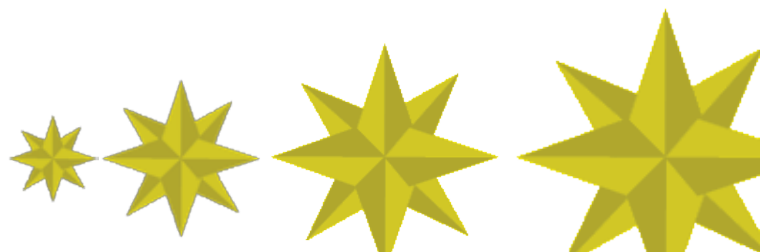
Les 40 ans de courses à pied du président du club Jean Luc Jacob et de son frère Sébastien n'ont pas été oublié et la presse locale avait pris le relais pour les féliciter.

La sortie annuelle «d'oxygénation» a eu lieu cette année dans les Vosges. Serait-ce une particule de chauvinisme qui nous aura fait délaisser la Forêt Noire cette année ? L'accueil dans une auberge dans un col près de La Bresse aura lui aussi été ravissant. Merci là aussi à l'organisateur.

Cela faisait des années que le club manquait cruellement d'un maillot à manches longues pour les rendez-vous avec une météo plus fraîche. Ça y est ! C'était laborieux pour trouver un consensus, mais c'est fait. Notre partenaire principal nous a aidé et c'est avec plaisir que ce maillot a été porté dès sa livraison.

Nous remercions une nouvelle fois l'ensemble des bénévoles des courses des lavoires et souhaitons à tous les Danne-ventoises et tous les Danne-ventois une merveilleuse année 2019.

Jacky Eberhardt



Touguézeur

Jeux de société 2017-2018

Les enfants ont pu participer à des jeux de société le mardi après la classe. Ils ont aimé découvrir de nouveaux jeux et partager ce moment avec nous.

Malheureusement nous sommes contraints d'arrêter le créneau jeux de société sous cette forme (tous les mardis après l'école). En effet, nous ne sommes pas assez nombreux pour encadrer cette activité et il est toujours très difficile de trouver une personne pour nous remplacer lorsque nous avons d'autres obligations.

Nous avons proposé de poursuivre cette activité sous une autre forme (un après-midi par mois ou tous les deux mois) mais une seule réponse positive donc nous abandonnons cette activité.



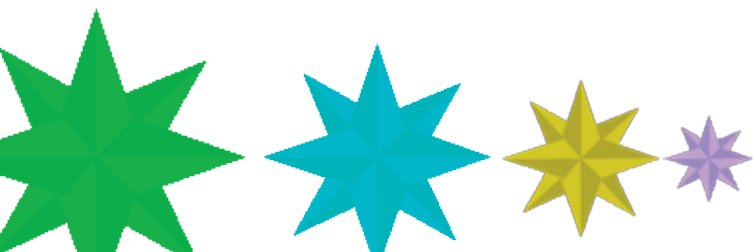
Carnaval 2018

Cette année 45 enfants ont participé à la cavalcade dans le village et à la fête organisée à l'Espace Culturel. Les beignets et la bonne humeur étaient de la partie !



La Fête de Touguézeur

Organisée en avril, la fête de Touguezeur a rassemblé les membres de l'association, les familles et les enfants et adolescents qui participent aux activités proposées par Touguezeur. De belles prestations de jonglages ont rythmé cette chaleureuse soirée.



Touguézeur

Activité Jonglage

Le groupe des débutants continue ses progrès. Il est composé actuellement de 7 jeunes de 8 à 11 ans. L'activité se déroule dans le jardin du siège social lorsque la météo le permet... En hiver, c'est le gymnase de Troismaisons qui les accueille, juste avant la répétition des Enflammées (10 jongleuses confirmées qui pratiquent l'art de la jonglerie enflammée depuis maintenant 4 ans).



La Troupe des Enflammées

La troupe commence à se faire connaître en Moselle. En 2018, elle a été invitée à présenter son spectacle à Vic sur Seille, Himmert, Bust, Phalsbourg, Imling et au parc Ste Croix pour Halloween.

En 2019, nous la retrouverons également aux feux de la St Jean à Danne et Quatre vents, fête de la musique à St Jean de Bassel et au marché de Noël à St Quirin.

Par ailleurs, elle continue de participer à certaines manifestations du village, tel que la course des lavoirs et la fête des Aînés.



Le Club de l'Amitié



2018 une année néfaste pour le club. En effet six personnes nous ont malheureusement quittés (décès) et au moment de l'écriture de ce texte trente-quatre personnes sont encore inscrites.

Que nous réserve l'année prochaine ? Il n'y a aucun entrain à venir au club.

Que faut-il faire pour attirer les gens ? Attendons la nouvelle année, peut-être un vent nouveau soufflera !

Cette année fut calme, les participations aux repas et aux activités étaient stables.

La sortie cochonnailles à la Hoube, ainsi que le repas de Noël au restaurant étaient maintenus.

Les anniversaires étaient fêtés tous les trimestres et les cadeaux offerts aux heureux choisis.

Les meilleurs vœux et surtout une bonne santé nécessaire à une activité dans un club vous souhaite

Le Comité du Club de l'Amitié



Association des Donneurs de Sang Bénévoles



Comme chaque année, la section des donneurs de sang bénévoles de 4 Vents a effectué sa sortie annuelle.

Cette année, nous nous sommes rendus sur les hauteurs de EPPENBRUNN en Rhénanie-Palatinat, dans l'ouest de l'Allemagne.

A cette occasion, nous avons souhaité remercier Madame KOEHL Nicole pour sa fidélité, elle a cette année participé à sa 20ème sortie avec les donneurs de sang.

L'ensemble du comité souhaite remercier les nombreux participants qui font chaque année de cette journée une réussite. Rendez-vous l'année prochaine !



Nous souhaitons également remercier tous les bénévoles qui ont une nouvelle fois permis lors des deux collectes de cette année d'effectuer un nombre toujours plus important de dons :

- Jeudi 13/06/2018 : 73 Dons
- Jeudi 18/10/2018 : 70 Dons

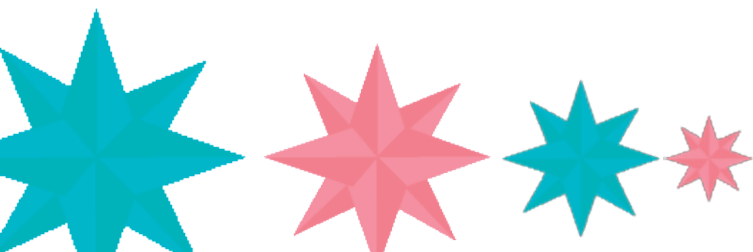
Sans oublier, un grand merci à tous les membres du comité ainsi qu'aux bénévoles qui nous aident tout au long de l'année.



A vos agendas, prochaines collectes en 2019 :

- Jeudi le 20 Juin 2019
- Jeudi le 17 Octobre 2019

Sébastien JACOB.



Association des Donneurs de Sang Bénévoles

Les besoins au quotidien

Secours d'urgence, interventions chirurgicales, maladies du sang, cancers... Les besoins en produits sanguins sont quotidiens et ont fortement augmenté au cours des quinze dernières années.



Produits sanguins : quels sont les besoins ?

Aujourd'hui, il n'existe aucun traitement ni médicament de synthèse capable de se substituer au sang humain et aux produits sanguins labiles (PSL), issus des dons de sang. Cet acte volontaire et bénévole est donc irremplaçable.

En France, les besoins pour soigner les malades nécessitent 10 000 dons de sang par jour. Et ce chiffre a tendance à augmenter... En effet, jusqu'en 2013, sous l'effet combiné de l'allongement de l'espérance de vie et des progrès de la médecine, la consommation de produits sanguins a enregistré une croissance de 1 à 3 % par an. Les besoins en globules rouges se sont ainsi accrus de 29 % entre 2002 et 2012.

Situations d'urgence et besoins chroniques

Le don de sang permet de soigner plus d'un million de malades chaque année en France. Irremplaçables et vitaux, les produits sanguins sont utilisés dans deux grands cas de figure : les situations d'urgence (hémorragies lors d'un accouchement, d'un accident, d'une opération chirurgicale...) et les besoins chroniques (maladies du sang et cancers).

Les produits sanguins sont également employés pour fabriquer des médicaments (immunoglobulines, facteurs de coagulation...). Aujourd'hui, plus de 200 maladies sont ainsi traitées avec des substances produites à partir du plasma. Et les patients bénéficiant de ces traitements représentent à eux seuls la moitié des malades soignés en France grâce aux dons de sang.

L'utilisation des produits sanguins

Selon une enquête nationale sur les receveurs de produits sanguins, menée par l'EFS, les maladies du sang et les cancers demeurent les pathologies les plus consommatrices de produits sanguins : elles concernent près de la moitié (47 %) des patients transfusés.

Les interventions chirurgicales concernent quant à elles un peu plus du tiers (35 %) des patients transfusés. Cette étude a également révélé que 80 % des produits transfusés sont des globules rouges, que 52 % des transfusions sont programmées et que l'âge moyen des receveurs est de 65 ans.

Le saviez-vous ?

* 1 million de malades sont soignés chaque année grâce au don de sang. Les produits sanguins labiles, issus des dons de sang, ont une durée de vie limitée. C'est pourquoi, pour répondre aux besoins des malades, la mobilisation des donneurs est nécessaire de manière régulière et continue.

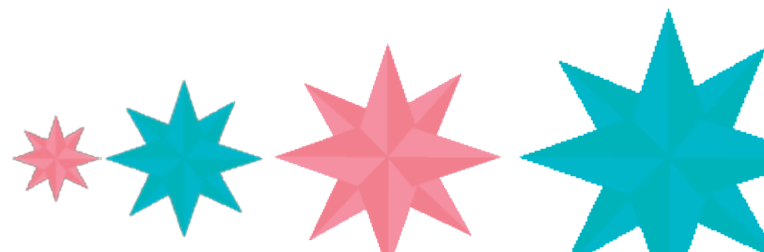


Le nombre de dons varie avec les saisons

A certaines périodes de l'année, les dons sont moins nombreux, ce qui entraîne fréquemment une diminution des réserves de produits sanguins, alors que les besoins des malades restent importants.

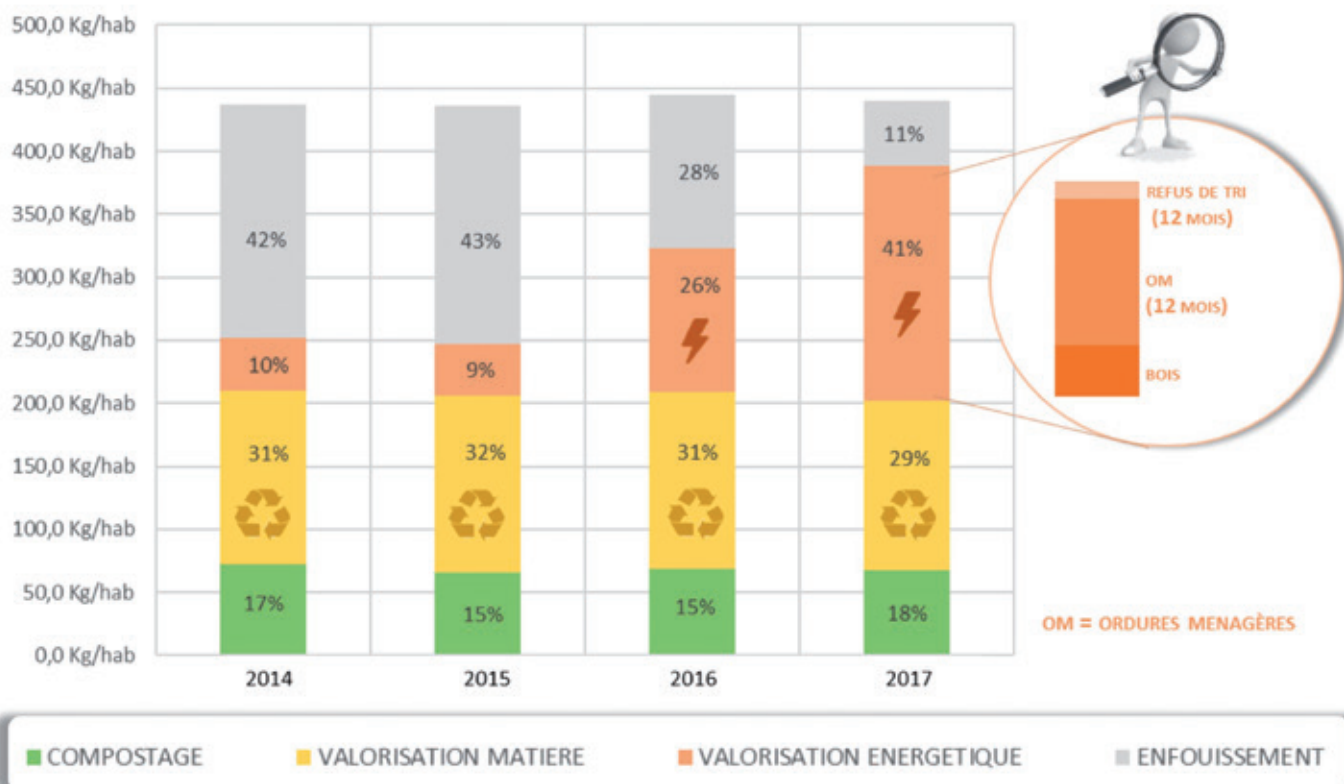
Les mois de décembre et janvier avec les vacances de Noël et les épidémies de grippe constituent un moment particulièrement sensible pour les réserves de l'EFS. C'est aussi le cas de juillet et août, en raison d'une offre de collecte moins importante. Or, en septembre, la rentrée signe la reprise d'une activité hospitalière soutenue (opérations programmées...), et donc, dans le même temps, une hausse de la consommation en produits sanguins.

SOURCE EFS



EVOLUTION DES PERFORMANCES

de traitement des déchets ménagers DU PAYS DE SARREBOURG



Depuis 2014, au vu de ses performances, le Syndicat Mixte du pays de Sarrebourg est LABELLISÉ « TERRITOIRE ZERO DECHET, ZERO GASPILLAGE ».

LES ACTIONS MAJEURES DE SON PROGRAMME 2014-2018 ONT ÉTÉ LES SUIVANTES :

- l'incitation à la réduction de la production de déchets (programme lancé depuis 2011),
- la création d'un dispositif de collecte des papiers de bureau en entreprises depuis septembre 2015,
- la fermeture du centre d'enfouissement du territoire, qui est arrivé à saturation en juin 2016,
- la création d'un quai de transfert pour limiter les transports (transfert des déchets en semi-remorques),
- la valorisation énergétique des ordures ménagères (hors Tout Venant de déchèteries) à compter de juin 2016,
- la collecte des ordures ménagères tous les 15 jours depuis juin 2016 (hors zone urbaine),
- l'aide à l'implantation d'une déchèterie pour les professionnels, créée et mise en service par l'entreprise CITRAVAL en juin 2016,
- la mise en place de 5 nouvelles filières de tri et de valorisation en déchèteries (mobilier, huisseries, plâtres, polystyrènes et gros cartons) depuis novembre 2017,
- l'expérimentation d'une collecte de biodéchets en points d'apport volontaire sur 5 quartiers urbains depuis décembre 2017,
- l'optimisation des performances de la plateforme de compostage des déchets verts entre 2017 et 2018.

10 IDÉES

de cadeaux

ZÉRO GASPI, ZÉRO DÉCHET !

Offrir des moments de plaisir :

REDUIRE, REUTILISER, RECYCLER CHAQUE JOUR AVEC :

www.pays-sarrebourg.fr

- 1 Cours de dessin, de musique
- 2 Place de ciné, spectacle, concert, cirque ou théâtre
- 3 Abonnement à la piscine, adhésion à un club de sport
- 4 Séances dans un centre de soins, un institut de beauté
- 5 Soirée romantique à deux (restaurant + babysitting)
- 6 Abonnement à un vidéo-club, une bibliothèque ou médiathèque
- 7 Téléchargement légal de musiques ou films sur internet
- 8 Ouverture d'un livret d'épargne
- 9 Baptême de plongée ou de mongolfière
- 10 Visite d'un musée insolite, d'un jardin fabuleux...



TERRITOIRE
ZÉRO DÉCHET



LE ZÉRO DÉCHET CHEZ SOI

5 GESTES SIMPLES



REFUSER

Produits à usage unique
 Prospectus
 Publicité
 Goodies
 Tickets de caisse

↓

Dire "NON MERCI"
 Mettre un **STOP PUB** sur la boîte à lettres



RÉDUIRE

Gaspillage alimentaire
 Emballages jetables
 Consommation d'énergie
 Acheter moins
 Prendre soin de ses affaires

↓

Acheter en **VRAC**
 Acheter **LOCAL**
 Acheter d'**OCCASION**
RÉPARER
TROQUER, DONNER
PARTAGER



RÉUTILISER

Ce qui peut avoir une **SECONDE VIE**

↓

Sac en tissu
 Contenants en verre
 Vêtements usés
 Colis



RECYCLER

EN DERNIER RECOURS ce qui ne peut être refusé, réduit ou réutilisé

↓

Verre
 Papier
 Carton
 Métal
 Tissus
 Stylos
 Cartouches d'encre
 Bouchons



COMPOSTER

Le reste

↓

Les **DÉCHETS ORGANIQUES**

Alimentaire
 Bois
 Carton non souillé
 Feuilles et herbe



Liste des Associations

Association	Activités	Président	Téléphone
Chorale St-Etienne	Chorale	Jean-Marie SCHNEIDER	03 87 24 23 13
Association Sportive	Football	Vincent GESCHWIND	03 87 24 48 13
	Zumba	Angélique GESCHWIND	03 87 24 48 13
Association des Donneurs de Sang	Don du sang	Sébastien JACOB	03 88 91 22 91
Amicale des Sapeurs-Pompiers	Activités récréatives	Philippe BREGLER	03 87 24 69 84
Société d'Arboriculture	Arboriculture	Michel JULLIENNE	03 87 24 48 15
Sports Loisirs Club	Cross	Jean-Luc JACOB	03 87 24 12 21
Comité de Gestion de l'Espace Culturel "Porte de Moselle"	Gestion de l'Espace Culturel	Jean-Pierre PATTE	03 87 08 66 17
Schleifhewel Theater	Représentations théâtrales	Sébastien JACOB	03 88 91 22 91
Club de l'Amitié	Rencontres entre les habitants et détente	Jean-Pierre PATTE	03 87 08 66 17
Tougezeur	Animations pour enfants et adolescents	Nancy WARY	06 11 60 18 48

Infos pratiques

Location Espace Culturel

03 87 08 66 17 – 06 82 22 82 65

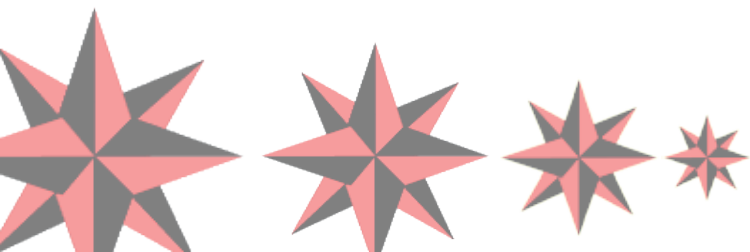
Ordures ménagères - Tri sélectif

Pôle Déchets du Pays de Sarrebourg - 0 800 807 018 (*gratuit depuis un poste fixe*)

Terrasse Normandie - ZAC des Terrasses de la Sarre - CS 70150

57403 SARREBOURG CEDEX

• du lundi au vendredi : 10h-12h et 13h30-18h • Jeudi : 10h-12h



AGENDA 2019

JANVIER

06/01 **Tournée des Rois Mages**
Servants de Messe - Village

11/01 **Vœux du Maire**
Municipalité - Espace Culturel

12/01 **Brûle Sapin**
Sapeurs Pompier - Place de la Mairie

FÉVRIER

03/02 **Marche et Repas**
Association Sportive - Espace Culturel

08/02 **Congrès Donneurs de Sang**
Donneurs de Sang - Espace Culturel

MARS

31/03 **Fête des Aînés**
Municipalité - Espace Culturel

AVRIL

27/04 **Soirée Couscous**
Association Sportive - Espace Culturel

MAI

25/05 **Course des Lavoirs**
Sport Loisir Club - Espace Culturel

JUIN

02/06 **Vide Grenier**
Sapeurs Pompier - Place de l'Eglise

07/06 **Fête de l'Ecole**
Ecoles - Espace Culturel

20/06 **Collecte de Sang**
Donneurs de Sang - Espace Culturel

29/06 **Feu de la Saint Jean**
Association Sportive - Espace Culturel

JUILLET / AOUT

SEPTEMBRE

08/09 **Marche et Repas**
Arboriculteurs - Espace Culturel

OCTOBRE

05/10 **Soirée Hareng**
Sapeurs Pompier - Espace Culturel

17/10 **Collecte de Sang**
Donneurs de Sang - Espace Culturel

25/10 **Assemblée Générale**
Arboriculteurs - Espace Culturel

NOVEMBRE

11/11 **Commémoration de l'Armistice**
Municipalité - Place de l'Eglise

DÉCEMBRE

20/12 **Fête de Noël de l'école**
Ecoles - Espace Culturel



Coordonnées Mairie :

1, place de la Mairie – 57370 DANNE ET QUATRE VENTS

Tél : 03 87 24 10 37 - Fax : 09 70 60 44 31

mairie.danne-4-vents.57@orange.fr

site internet : www.danneetquatrevents.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi de 9h00 à 11h00 et de 17h00 à 19h00

Mardi, mercredi de 9h00 à 11h00

Vendredi de 9h00 à 11h00 et de 13h00 à 14h30

